



*Janvier 2015*



# *Saint Just - Luzac*

*Bulletin Municipal*

# Pension Canine et Féline de Pépiron

Le Fief de Pépiron (Mauzac)  
17320 St Just Luzac  
Tél. : 05.46.47.80.79  
06.23.17.29.06  
Email : nikosurko@orange.fr



Le Domaine  
des Rintintins  
Elevage de Berger Allemand  
<http://domainedesrintintins.chiens-de-france.com>



## EURL GARAGE DU ROND POINT



Vente et Réparation  
Mécanique toutes Marques  
V L - VU - 4x4

Ouvert  
du Lundi au Samedi  
Midi

13 Avenue des Vignes  
Z.A. Les Quatre Moulins  
17320 SAINT JUST LUZAC **Tél : 05.46.85.90.98**

## DAVY CROQUETTES

Alimentation et Accessoires Pour Animaux

Chiens Chats Chevaux      Baignoire de Toilettage  
Rongeurs Poissons Volailles      en libre service  
Oiseaux      Articles de Chasses et Pêches

Tél.: 06 74 15 12 26  Davy Croquettes Saint Just  
7 Place Eugène Papin 17320 St Just Luzac



# Accord PARQUET

## Spécialiste parquet

Pose - ponçage - vitrification  
Menuiserie - charpente

4 avenue des Vignes - ZA des 4  
17320 ST JUST-LUZAC - 06 30 65 98 57



# ATLANTIQUE CHOLLET

Menuiseries - Fermetures  
Bois - Alu - PVC  
Portails sur mesure  
Placo - Isolation

14 bis, place Eugène Papin - 17320 ST JUST LUZAC

CHARPENTE-CLOTURE-VERANDA-STORE

Tél 05 46 76 70 19

# CONSTRUCTIONS METALLIQUES

## ROUYER Atlantic



Le savoir fer

Construction métallique  
Serrurerie - Ferronnerie

Sous-traitance et maintenance industrielle

Route départementale 728 - 17320 ST-JUST-LUZAC  
Tél : 05.46.85.13.96 - [www.rouyer-atlantic.com](http://www.rouyer-atlantic.com)

## Raid info

RD728 17320 ST JUST LUZAC 05 81 314 314



INFORMATIQUE & JEUX VIDEO - VENTE & REPARATION

VOTRE COIFFEUSE à DOMICILE  
Femme - Homme - Enfant

**Brigitte**  
07 82 05 70 81

Marennes  
& alentours

Exemples de tarifs, déplacements inclus :  
Shampooing + Coupe + Séchage (+ soin offert) .....17,00€  
Shampooing + Coupe + Coloration + Séchage (+ soin offert) ..38,00€  
Coupe Homme effectuée sur un temps de pause .....9,50€  
Coupe Enfant effectuée sur un temps de pause .....9,50€

<http://brigitte-marennes.club-coiffure-domicile.fr>



Tarifs applicables sur cheveux courts



Chères concitoyennes et chers concitoyens

Vous nous avez fait confiance lors des élections de mars dernier pour une période de 6 ans et je vous en remercie. Je tiens à signaler que je travaille en bonne harmonie avec une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux motivés et chacun responsable et actif dans son champ de compétences.

La priorité en 2014 a porté sur l'étude de travaux de voirie sur la commune, certains réalisés en 2014 et les autres qui se poursuivront dès janvier 2015.

Le dossier qui nous tient aussi à cœur est la réalisation de la salle multifonctionnelle dans les anciens abattoirs Martin, près de l'école. Ce dossier a avancé puisque l'architecte, qui a été choisi, a déjà préparé les premières esquisses et étudié les contraintes avec l'architecte des Bâtiments de France.

Nous avons bien sûr d'autres projets pour les années à venir, grands ou petits, ces projets vont dans le sens du « bien vivre » dans notre commune.

En effet, la population a augmenté, des maisons nouvelles se sont construites, individuelles ou en lotissements et de ce fait des besoins urgents en équipements se font sentir. Nous en avons conscience et travaillons pour que notre commune soit attractive, que nos commerces se maintiennent, que d'autres activités s'implantent.

D'autre part, nous vous accompagnons dans vos projets dans le respect des règles d'urbanisme très contraignantes car liées à Natura 2000, au site classé du Golfe de Saintonge et au périmètre des Bâtiments de France.

Enfin le mot d'ordre de notre équipe est de vous recevoir en mairie et de circuler dans la commune pour aller à votre rencontre et prendre connaissance des différents problèmes que vous pouvez signaler.

Nous souhaitons que vous vous sentiez bien sur une commune qui commence à se développer.

Nous souhaitons que vous trouviez ce lien social au sein des nombreuses associations de la commune.

Nous souhaitons que vous participiez aussi à la vie économique de notre commune.

Si chacun va dans le même sens, nous vivrons bien au cœur de notre commune.

Meilleurs Vœux de Santé, de Réussite et de Bonheur à toutes et à tous pour 2015.

**Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu,**  
Maire de Saint Just Luzac

## ((( SOMMAIRE

<b>Vie municipale</b>	
Le conseil municipal.....	3
Comptes rendus des conseils municipaux	3-8
Budget primitif.....	9
Etat civil .....	10
Le personnel communal et les adjoints .....	11
Les moments forts de la vie de la commune.....	12-18
Travaux .....	19-21
Etat des lieux de la salle multifonctionnelle.....	22-23
Le rôle du garde champêtre.....	24
Évènements exceptionnels .....	24
<b>Vie citoyenne</b>	
Elections - Inscription liste électorale .....	25
Ecrivain public.....	25
Modification bureau de vote .....	26
Le recensement .....	26
<b>Communauté de Communes</b>	
Rénovation logement.....	27
Redevance incitative .....	27
<b>Vie Associative</b>	
La Bibliothèque Municipale.....	28
L'Etoile Sportive .....	29
DCAL .....	29
MAS Les Pastels.....	29
Les Joyeux Boulistes.....	30
F.N.D.I.R.P. C.P.....	30
Association des Anciens de Saint Just-Luzac.....	30
Atelier des Peintres Amateurs .....	31
Le Club de Tir Marennais .....	31
La Fraternelle.....	32-33
Amicale des marins .....	33
Le Foyer Rural .....	34
K-Danser .....	35
Association "Les Petites Canailles" .....	35
Section Palet Vendéen .....	36
Rail Club Océan.....	36
Rythme et Ambiance.....	37
Le Vélo Club du Canton de Marennes.....	37
Liste des associations.....	38-39
<b>Vie scolaire</b>	
Groupe scolaire Eric Tabarly .....	40-43
Activités périéducatives.....	44
Restauration scolaire .....	44
<b>Infos utiles</b>	
Pratique - Urgences .....	45
Calendrier des manifestations 2015.....	46-47
Nos commerces et artisans .....	48-49
Nos ostréiculteurs et nouvelles activités.....	50

## • Le conseil municipal

### Le Maire

Ghislaine Le Rocheleuil-Bégu

### Les Adjointes

Jean-Pierre MANCEAU : ..... Affaires Financières – Urbanisme – Agriculture et Ostréiculture

Jacqueline POGET : ..... Affaires Sociales

Jean-Michel BOUZON : ..... Voirie – Gestion des Bâtiments Communaux

Chantal HEBING : ..... Affaires Scolaires et Périscolaires

Jean-Bernard SALLE : ..... Information et Communication - Tourisme, Développement Associatif -

..... Animations Culturelles et Sportives

### Les Conseillers Municipaux

Jacqueline FOURCAULT

Serge LACEPPE

Willy DRILLAUD

Olivier CHERE

Anne-Lise BOUQUET

Séverine JOURDAINNE

Yann HERCOURT

Sandrine PAJOT-PONTAC

Christian GUIGNET

Christiane FONTAINE\*

Jacques LEVY

Clarice CHEVALIER

Danilo CORNUAULT

\* Démission le 01/08/2014 – Remplacée par Claude JOUSSELIN à compter du 05/08/2014

## • Comptes rendus des conseils municipaux

### Le 11 janvier 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

• Décide de la création d'un poste de rédacteur à compter du 18 février 2014 et de la suppression du poste de secrétaire de mairie à compter du 1er avril 2014

### Le 13 février 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

• Décide de participer à compter du 1er avril 2014, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite par les agents de la commune et de verser une participation mensuelle à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire.

• Décide d'appliquer l'Indemnité d'Exercice de Mission des Préfectures à certains agents de la collectivité en fonction des responsabilités, des charges de travail, de la capacité d'encadrement.

• Accepte d'octroyer l'Indemnité d'Administration et de Technicité à la nouvelle secrétaire de mairie à compter du 18 février 2014 .

• Décide de la création du poste d'adjoint administratif de 2ème classe à compter du 1er mai 2014, et de la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2014.

• Décide de porter le nombre d'heures de travail d'un agent technique de 2ème classe à la cantine scolaire à 24h par semaine, à compter du 1er mars 2014.

• Accepte la modification statutaire de la Communauté de communes du Bassin de Marennes dans son article 3, concernant le transfert de compétences « accueil touristique ».

• Accepte la modification statutaire de la Communauté de communes du Bassin de Marennes dans son article 9, sur la mise en conformité des statuts avec la nouvelle gouvernance de la CDC.

• Autorise Madame le Maire à signer l'avenant N°8 à la convention des prestations de services dans le cadre de l'entretien de voirie classée d'intérêt communautaire. La commune percevra la somme de 4 003 €

pour l'exercice 2013.

• Décide de verser une aide d'un montant de 500 € aux communes du Var touchées par les intempéries de janvier 2014, par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France.

### Le 6 mars 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

• Réitère sa décision du 13 février 2014, à savoir l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail de l'adjoint technique à la cantine scolaire, soit 24 heures à compter du 1er avril 2014 au lieu du 1er mars.

• Vote le Compte administratif 2013 de la commune en concordance avec le Compte de gestion du Receveur municipal.

#### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : ..... - 173 034,26 €

Fonctionnement : ..... + 395 154,19 €

Résultat global : ..... + 222 119,93 €

• Décide d'affecter le solde d'excédent de fonctionnement, soit 395 154 € 19 à l'excédent de fonctionnement reporté du Budget primitif 2014 pour un montant de 135 154 € 19, les 260 000 € qui restent, seront portés au compte 1068 du Budget primitif 2014.

• Vote le Compte administratif 2014 de la Caisse des Ecoles – Excédent 521 € 22.

### Le 4 avril 2014

• **Election du Maire** : Madame Ghislaine LE ROCHELEUIL obtient 14 voix. Madame Ghislaine LE ROCHELEUIL est proclamée Maire et immédiatement installée.

Le Conseil municipal :

• DECIDE de fixer le nombre d'Adjointes au Maire à cinq (5)

• **Election des adjoints au Maire** : sont élus et nommés adjoints au Maire :

- M. Jean-Pierre MANCEAU, 1er Adjoint
- Mme Jacqueline POGET, 2ème Adjoint
- M. Jean-Michel BOUZON, 3ème Adjoint
- Mme Chantal HEBING, 4ème Adjoint
- M. Jean-Bernard SALLE, 5ème Adjoint

• **Décide de fixer les indemnités des élus à :**

- maire : 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 1178,45 € bruts/mois
- adjoints : 12,4 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015, soit 471,38 € bruts/mois

- DECIDE d'attribuer certaines délégations à Madame le Maire
- Autorise Mme le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins temporaires

**Le 17 avril 2014**

• Le Conseil municipal désigne les représentants dans les structures intercommunales :

**Syndicat des Eaux de la Charente Maritime** : Monsieur Jean-Pierre MANCEAU (titulaire) - Madame Ghislaine LE ROCHELEUIL (suppléante)

**Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)** : Monsieur Jean-Marie BOUZON - Monsieur Serge LACEPPE

**Syndicat Informatique de Charente Maritime (SI 17)** : Monsieur Jean-Bernard SALLE (titulaire) - Madame Anne-Lise BOUQUET - Madame Sandrine PAJOT (suppléantes)

**Syndicat Départemental de la Voirie** : Monsieur Serge LACEPPE - Monsieur Jean-Michel BOUZON

**Syndicat Mixte du Pays de Marennes Oléron** : Madame Ghislaine LE ROCHELEUIL - Monsieur Jean-Pierre MANCEAU (titulaires) - Monsieur Serge LACEPPE - Monsieur Jean-Michel BOUZON (suppléants)

**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CC du Bassin de Marennes (CCBM)** : Madame Ghislaine LE ROCHELEUIL - Monsieur Jean-Pierre MANCEAU (titulaires) - Madame Anne-Lise BOUQUET - Madame Jacqueline POGET (suppléantes)

**Commission Intercommunale d'Accessibilité (CCBM)** : Madame Jacqueline POGET

**Projet Educatif Local (CCBM)** : Monsieur Yann HERCOURT

- Correspondant défense : Monsieur Olivier CHERE
- Représentants au Conseil d'école maternelle et élémentaire : Madame Chantal HEBING (titulaire) - Madame Jacqueline FOURCAULT (suppléante)
- Désignation des représentants au sein des Commissions communales

• **Conseil d'Administration du CCAS**

› Décide, de fixer à huit (8) le nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS.

› Election des membres du CCAS : Le Conseil municipal déclare Mme Jacqueline POGET, M. Jean-Pierre MANCEAU, Mme Jacqueline FOURCAULT, M. Jacques LEVY élus pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS de la commune de Saint Just Luzac. Les 4 membres désignés par le Maire sont Mesdames Marie MORIN, Béatrice GARLANDIER, Monique VIOLLET, Monsieur Jean-Claude GUIONNEAU

• **Commission d'Appel d'Offres** : MM. Jean-Pierre MANCEAU, Jean-Michel BOUZON, Jacques LEVY, (titulaires) - MM Olivier CHERE, Serge LACEPPE, Mme Clarice CHEVALIER (suppléants).

• **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)** : le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms qui seront proposés à la Direction départementale des Finances publiques. Celle-ci désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

• **Commissions communales ouvertes**

**Commission Finances**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, FOURCAULT Jacqueline, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline. MM SALLE Jean-Bernard, GUIGNET Christian, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge

**Urbanisme-Voirie-Bâtiments**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, FOURCAULT Jacqueline, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline  
MM SALLE Jean-Bernard, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge.

**Environnement - Agriculture**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, FONTAINE Christiane, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline  
MM SALLE Jean-Bernard, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge.

**Affaires scolaires et périscolaires**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, FOURCAULT Jacqueline, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, FONTAINE Christiane, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline

MM SALLE Jean-Bernard, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge.

**Sécurité**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, FOURCAULT Jacqueline, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline  
MM SALLE Jean-Bernard, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge.

**Information**

Mesdames LEROCHELEUIL-BEGU Ghislaine, FOURCAULT Jacqueline, BOUQUET Anne-Lise, HEBING Chantal, CHEVALIER Clarice, PAJOT Sandrine, JOURDAINNE Séverine, POGET Jacqueline  
MM SALLE Jean-Bernard, LEVY Jacques, CHERE Olivier, DRILLAUD Willy, HERCOURT Yann, MANCEAU Jean-Pierre, BOUZON Jean-Michel, CORNUAULT Danilo, LACEPPE Serge.

**Le 29 avril 2014**

Madame le Maire expose les projets de la commune, les dépenses qui incomberont à la commune pour les années à venir, autant en ce qui concerne les projets volontaires (tels que l'aménagement du Centre Bourg, ou l'aménagement d'une salle multifonctionnelle) que les projets obligatoires (par exemple les travaux sur le Canal de Broue)  
LE CONSEIL MUNICIPAL,

• Approuve le budget primitif 2014 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

Dépenses : .....1 261 575,19 €

Recettes : .....1 261 575,19 €

- au niveau du chapitre et des opérations

pour la section d'investissement,

Dépenses : .....1 867 892,26 €

Recettes : .....1 867 892,26 €

• Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014 soit :

• Taxe d'Habitation : 9,83 %

• Foncier bâti : 13,36 %

• Foncier non bâti : 92,71 %

Suite page suivante

## • Comptes rendus des conseils municipaux (suite)

- Approuve le budget primitif 2014 de la Caisse des écoles arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : .....571,22 €

Recettes : .....571,22 €

- DECIDE d'accorder à titre personnel à Mme Catherine BRETOU, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour la prestation d'assistance et de conseil des services de la commune de Saint Just-Luzac.

### Le 20 juin 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Désigne les délégués aux élections sénatoriales : Mme Ghislaine Le ROCHELEUIL-BEGU, M. Jean-Pierre MANCEAU, Mme Jacqueline POGET, M. Jean-Michel BOUZON, Mme Chantal HEBING (titulaires)-M. Jean-Bernard SALLE, Mme Jacqueline FOURCAULT, M. Yann HERCOURT (suppléants).

- Décide, pour l'année scolaire 2014-2015, de renouveler la prise en charge du transport scolaire, d'un montant de 41 €, pour les élèves domiciliés à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

- Donne son accord de principe pour la cession du chemin communal situé entre les parcelles D 1358, 1720 et 1361, jusqu'en limite de la propriété cadastrée D 1360, et dont la superficie est évaluée à 60 m<sup>2</sup>. Autorise le Maire à solliciter la Direction des Services Fiscaux – Brigade domaniale afin d'estimer la valeur vénale de cette portion de chemin communal.

- décide d'aliéner la portion de rue enclavée dans la propriété acquise par Mme TETAUD, d'une contenance estimée à 23 m<sup>2</sup>, selon les mêmes conditions prévues lors de la délibération du 30 octobre 2013, à savoir : cette parcelle sera aliénée pour un montant de 7 €/ m<sup>2</sup> en concordance avec le document d'arpentage, les frais d'acte et de géomètre seront entièrement à la charge de Mme TETAUD.

- Dépose une motion à propos du projet de fusion des régions.

- Décide de verser une subvention de 300 € (trois cents euros) au club de football l'Entente Sportive Nieullaise en compensation des frais occasionnés par l'utilisation du stade par le club de Saint Just-Luzac.

- Autorise le Maire à signer la convention de remboursement avec le SDEER de Charente-Maritime pour les travaux concernant le remplacement des foyers vétustes JT 59 et JT 92 (dossiers 351-1000 et 351-1001) et dont le montant est établi à 768,88 euros. La contribution de 384,44 € sera remboursée en cinq annuités dont la première interviendra le 1er octobre 2014 et la dernière le 1er octobre 2018, selon le tableau d'amortissement annexé à la convention.

- Considérant l'avancement de grade du garde-champêtre principal, décide, à compter du 1er juillet 2014 :

- de créer un emploi de garde-champêtre chef à temps complet (TC),
- de supprimer l'emploi de garde-champêtre principal à temps complet.

Afin de pouvoir mettre en place le régime indemnitaire aux agents de la commune, notamment pour les nouveaux grades, il convient de mettre à jour les modalités d'octroi de ces primes.

- Décide, à l'unanimité, d'instituer selon les modalités ci-après et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat les primes et indemnités suivantes, à compter du 1er juillet 2014 : Indemnité d'Administration et de Technicité, Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires, Indemnité d'Exercice de Missions des Préfectures, Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires

### Questions diverses :

- Monsieur Cornuault informe que les administrés peuvent signaler en mairie s'ils ont subi des dégâts suite aux orages de grêle de début juin.

- Monsieur Levy demande quelle est l'avancée des travaux de la fontaine. Renseigné par M. Bouzon.

- Monsieur Guignet demande pourquoi la commune utilise encore du désherbant. Madame le Maire répond que l'utilisation de ces produits est autorisée jusqu'en 2015, en respectant la réglementation en vigueur, et que les agents doivent faire une formation préalable obligatoire pour l'utilisation de produits phytosanitaires.

- Monsieur Guignet signale que l'arrêté contre le bruit mentionné dans le bulletin communal est introuvable : M. Salle explique qu'il s'agissait d'une erreur. Madame le Maire informe que l'arrêté a été pris en date du 19 mai 2014.

- Monsieur Guignet demande pourquoi certains élèves de CP ne sont pas allés en voyage scolaire. Madame le Maire répond qu'il faut s'adresser à la directrice, ce problème n'est pas de son ressort.

- M. Guignet demande s'il peut y avoir un encart de la part de l'opposition dans le bulletin municipal : Réponse de Mme le Maire : il s'agit d'un bulletin d'information, non politisé. La commission Information se réunira prochainement pour préparer le prochain bulletin.

- Mme le Maire signale que M. Mickaël Vallet a proposé un terrain de la commune de St Just Luzac aux gens du voyage de grand passage.

### Le 05 août 2014

Avant de débiter l'ordre du jour du présent conseil municipal, Madame le Maire informe les membres présents qu'elle a reçu en date du 1er août 2014, la démission de Madame Christiane FONTAINE de ses fonctions de conseillère municipale.

Conformément à l'article L.270 du Code électoral qui stipule que, dans les communes de plus de 1 000 habitants, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste, Madame le Maire a :

- accusé à Mme Christiane FONTAINE la réception de sa lettre de démission,

- informé la Sous-préfecture de cette démission,

- convoqué M. Claude JOUSSELIN, candidat suivant Mme Christiane FONTAINE sur la liste conduite par M. Christian GUIGNET lors des élections municipales de mars 2014, afin qu'il assiste au présent conseil municipal.

Monsieur Claude JOUSSELIN est ensuite installé et invité à rejoindre la table du conseil municipal.

Le nouveau tableau du Conseil municipal est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Sur proposition de Mme la Trésorière de Marennes par courrier explicatif du 03 juin 2014,

DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur de deux titres de recettes dont le montant total s'élève à 70,70 euros.

- Accepte la décision modificative N°1 pour les motifs suivants : En décembre 2013, la commune a acheté à la SAFER un terrain situé aux Sauzades, cadastré ZB 9, de 25 a 41, pour un montant de 2040,12 € + 678,24 € de frais de notaire. Pour acquitter la facture relative à cette acquisition et aux frais y afférant, il convient d'approvisionner le compte 2111/chapitre 21 d'un montant de 2718,36 €.

Le Maire propose de diminuer les crédits affectés aux travaux de voirie (opération n°269) d'un montant équivalent.

- Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'elle a sollicité le Crédit Agricole en vue de souscrire un emprunt pour financer la salle multifonctionnelle. Elle fait également état du remboursement de la dette dans les années futures.

Dans l'attente de propositions d'autres organismes de crédit, cette question sera reportée lors d'un prochain conseil.

- Suite à l'appel d'offre publié le 12 juin 2014 concernant la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans les locaux des anciens abattoirs, 35 offres sont parvenues en mairie avant le 03 juillet 2014.

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'offres en date du 15 juillet 2014,

Le Conseil municipal décide :

- de confier la maîtrise d'œuvre pour l'opération d'aménagement d'une salle multifonctionnelle dans les locaux des anciens abattoirs, au Cabinet d'architectures « CREARC'H » de Saujon, pour un montant de prestations s'élevant à 8.1 % du montant des travaux estimé à 1 000 000 € HT.

- Madame le Maire fait part des missions optionnelles développées par le Centre de Gestion et la possibilité pour les collectivités d'y faire appel en tant que besoin.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à faire appel en tant que besoin au service de remplacement et de renfort, et à signer la convention de mise à disposition avec le Centre de Gestion de Charente-Maritime.

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'elle a recruté un saisonnier pour différents travaux d'entretien, notamment d'espaces verts, durant le mois d'août.

- Autorise madame le Maire à signer la convention de remboursement proposée par le SDEER pour les travaux réalisés rue du Pied Ferrand, à Artouan et rue du Temple à Luzac (pose de compléments d'éclairage) ainsi que le remplacement du coffret EP vétuste sur la commande « Boyard » rue Charles pour un montant global de 2 012,27 €. Le remboursement sera effectué en 2 annuités.

- Soutient la motion déposée par l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

#### Questions diverses :

- Point sur les travaux voirie et dans les bâtiments communaux.
- Désignation de 2 « référents tempête », à la demande de l'AMF17 et ERDF : Mme Ghislaine LE ROCHELEUIL et M. Jean-Pierre MANCEAU
- Monsieur LEVY interroge Mme le Maire sur le départ du centre équestre « Les Ecuries de Firia » de la commune : le centre se trouvait dans un bois classé et la demande d'autorisation de cette installation provisoire avait été faite auprès de la DDTM. Mais l'association n'a trouvé aucun terrain agricole à acquérir sur le territoire de la commune. Le centre est désormais installé à Beaugeay.
- Olivier CHERE évoque le problème du nouveau système de ramassage des ordures ménagères et la facturation envisagée, notamment le forfait de 12 ramassages par an alors qu'à priori d'autres communautés de communes ont fixé le forfait à 17 passages annuels. Il interroge M. GUIGNET, président de la Régie des déchets à la CDC : le système de facturation est actuellement en phase de test, mais il a été acté que la part fixe de la redevance correspondrait à 12 levées, les autres ramassages étant facturés en supplément. M. CHERE demande à ce que le nombre de levées de la part fixe soit revu à la hausse. Mme LE ROCHELEUIL craint une augmentation notable de la redevance pour 2015, autant pour les usagers que pour la collectivité et redoute une recrudescence d'actes d'incivilité.

#### Le 26 septembre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des rues de Treuil-Bois, du Port Chiffeu, du Port Marceau et des Jardins, au Syndicat Mixte Départemental de la Voirie des communes de Charente-Maritime en tenant compte notamment des enjeux suivants : mise en place de bordures de trottoirs, gestion du réseau pluvial, curage de fossés, reconstitution du corps de chaussée et réalisation d'un enrobé général. La rémunération du Syndicat est fixée à 3,90 % du montant hors taxes des travaux, calculé sur la moyenne des offres des candidats ayant participé à la consultation.
- Décide de confier la mission de géolocalisation et de géoréférencement des réseaux souterrains, concernant l'aménagement des rues de Treuil Bois, du Port Chiffeu, du Port Marceau et des Jardins, au Syndicat Mixte Départemental de la Voirie des communes de Charente-Maritime. La rémunération du Syndicat est fixée à 2 700 €

net.

- Décide d'amortir les subventions d'équipement de la façon suivante :

- Programme RD 18 (N° d'inventaire : 2010-02). Valeur initiale : 9093,68 € - Montant amorti constaté : 4081,58 €. Le solde sera amorti sur une durée de 2 ans, soit 2 506,05 € en 2014 et 2015 affectés en recettes au compte 280413/040

- Programme Etude Centre Bourg (N° d'inventaire : 2010-02). Valeur initiale : 10646,39 € - Montant amorti constaté : 2568,32 €. Le solde sera amorti sur une durée de 4 ans, soit 2129,28 € de 2014 à 2016, et 1690,23 € en 2017 affectés en recettes au compte 280413/040

- Programme Fief de Levreau (N° d'inventaire : 2010-10). Valeur initiale : 11314,06 € - Montant amorti constaté : 0 €. Le solde sera amorti sur une durée de 5 ans, soit 2662,82 € en 2014 et 2262,81 € de 2015 à 2018 affectés en recettes au compte 280413/040

- Programme Monte-charge local jeunes (N° d'inventaire : 2009-04). Valeur initiale : 6344,00 € - Montant amorti constaté : 1268,80 €. Le solde sera amorti sur une durée de 4 ans, soit 1268,80 € de 2014 à 2017 affectés en recettes au compte 28041581/040

- Programme Monte-charge local jeunes (N° d'inventaire : 2010-04). Valeur initiale : 6344,00 € - Montant amorti constaté : 0 €. Le solde sera amorti sur une durée de 5 ans, soit 1268,80 € de 2014 à 2018 affectés en recettes au compte 28041581/040

- Afin de pouvoir réaliser les écritures correspondant aux amortissements votés, décide de modifier le budget communal de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement	
61522/011 (bâtiments)	-1303,75
6711/67 intérêts moratoires	-3300
6811/042	4603,75
Recettes d'investissement	
1641/16 (emprunts)	-4603,75
2804131/040	2066,15
280415/040	2537,6

- Par décision du 30/10/2014, la commune de Saint-Just-Luzac a lancé la modification n°2 du P.L.U. approuvé le 13 mars 2007, modifié le 18 octobre 2012, pour modifier le zonage et l'orientation d'aménagement du secteur de la Combe, pour favoriser la mise en œuvre d'une opération résidentielle d'ensemble, prenant en compte les enjeux de « densification » et d'optimisation des espaces constructibles, d'économie d'équipements structurants (voirie, réseaux), tout en préservant les espaces de jardins des terrains voisins.

La modification porte sur la modification du zonage et de l'orientation d'aménagement du secteur dit « La Combe », au Sud-ouest de la commune, en continuité du village de Luzac et de ses extensions résidentielles récentes, le long de la rue Jean moulin et de l'avenue Marcel Boyard.

Madame le Maire présente le projet de modification préparé par le cabinet d'urbanisme GHECO.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :  
- de modifier le plan de zonage du secteur de La Combe de la façon suivante :

- Elargissement de la Zone Ub sur les fonds de parcelles en jardins au Nord-Est du secteur, avec ajout d'une trame de protection des espaces verts.

- Elargissement du Zonage Ub sur la parcelle 64 pour tenir compte de l'aménagement du jardin, avec ajout de la trame « Espaces verts protégés »

- Elargissement de la Zone AU sur la parcelle 377 qui devra respecter l'Orientation d'Aménagement dans le cadre d'un aménagement / construction.

## • Comptes rendus des conseils municipaux (suite)

- de modifier l'orientation d'aménagement du secteur de la Combe

- Ajustement de l'Orientation d'Aménagement au périmètre de la zone AU

- Calage des principes d'accès et liaisons douces. Ces modifications ne sont pas de nature à porter atteinte à l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune, et n'ont pas pour objet de réduire un espace boisé, une zone agricole ou forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ne comportent pas de graves risques de nuisances.

- autorise Madame le Maire à saisir le Tribunal Administratif de Poitiers afin de désigner un commissaire enquêteur pour l'enquête publique qui se déroulera pendant un mois.

- Désignation de 4 commissaires à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de communes du Bassin de Marennes : Messieurs Jean-Pierre MANCEAU, Jean-Michel BOUZON, Yann HERCOURT et Alain MARTIN.

- Accepte la modification statutaire de la Communauté de communes du Bassin de Marennes dans son article 10 « du bureau de la Communauté de communes », comme suit :

« Conformément au CGCT et son article L5211-10 modifié par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014, le bureau communautaire est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents. L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15.

Le nombre des autres membres n'est quant à lui non limité. »

Informations diverses :

- Madame le Maire présente à l'ensemble des élus le rapport d'activités 2013 de la Communauté de communes du Bassin de Marennes (CCBM).

- Présentation de la liste des commissions thématiques de la CCBM : chaque commune peut désigner un membre du conseil municipal pour participer à ces commissions.

### Le 21 novembre 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL :

• DECIDE :

- d'approuver le rapport des charges transférées au titre de la compétence « accueil touristique », établi par la CLECT, le 10 septembre 2014 et annexé à la délibération,

- d'autoriser Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

PREND ACTE

- du montant global des transferts des communes qui figure dans le rapport de la CLECT et de l'impact sur le montant des attributions de compensation qui seront arrêtées pour 2015.

- Accepte la proposition du Syndicat de voirie concernant la mission de coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé pour les travaux d'aménagement des rue Treuil-Bois, du Port Chiffeu, du Port Marceau et des Jardins, qui sera en l'occurrence effectuée par la Société DEKRA CONSEIL HSE de Saintes, pour un montant de 1 062.60 €.

- Décide de retenir la proposition du bureau ALPES CONTRÔLES pour effectuer la mission de Contrôle Technique de Construction dans le cadre de l'aménagement d'une salle multifonctionnelle aux anciens abattoirs. Le montant de la mission s'élève à 4 500 € HT.

- Décide de retenir la proposition de l'Agence APAVE de Rochefort pour effectuer la mission de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé dans le cadre de l'aménagement d'une salle multifonction-

nelle aux anciens abattoirs. Le montant de la mission s'élève à 2 340 € HT.

- Décide : A compter du 1er janvier 2015, les abris de jardin d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> soumis à déclaration préalable sont exonérés en totalité de la taxe d'aménagement.

- Décide d'instaurer sur le territoire communal une Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement (PNRAS) selon l'article L.123-1-12 du code de l'urbanisme. Fixe le montant de la PNRAS à 1 500 € par aire de stationnement non réalisée. Ce montant sera réactualisé chaque année au 1er novembre en fonction de l'indice du coût à la construction publié par l'INSEE.

- Fixe les tarifs de location du foyer municipal à compter du 1er janvier 2015 comme suit :

- Location pour le week-end : 265 €

- Location pour un vin d'honneur : 110 €

- Location gratuite pour les associations une fois par an.

- Les tarifs de caution restent inchangés, à savoir un chèque de caution de 350 € pour la location et un chèque de caution de 150 € pour le ménage.

- Accepte de mettre à disposition la salle omnisports de Luzac pour la journée bien-être organisée par Mme Clavaud, sous réserve que la salle ne soit pas utilisée à cette date par les associations qui utilisent habituellement cette salle. Décide de fixer le tarif de location pour cet événement à 100 €.

- Décide d'acquérir un véhicule électrique de type RENAULT Kangoo ZE pour un montant de 24 540 € TTC

- Autorise Madame le Maire à déposer auprès du Conseil général de Charente Maritime ainsi que de la Région Poitou-Charentes des demandes de subventions

- Propose le plan de financement suivant :

- Prix d'achat : 24540 € TTC

- Bonus Eco avancé par Cycle Elec : 6300 €

- Subvention Région Poitou-Charentes : 1 000 €

- Subvention Conseil général Charente-Maritime : 3 000 €

- Fonds propres : 14 240 €

- S'engage à ne pas acquérir ce véhicule avant d'obtenir les décisions attributives de subventions.

- Décide de prendre en charge les frais de déplacement et de restauration du personnel communal lorsqu'il est amené à se déplacer pour des besoins de service ou de formation avec son véhicule personnel, en dehors de sa résidence administrative ou familiale ainsi que ceux des bénévoles de la bibliothèque lorsqu'ils se rendent à des formations.



## • Budget primitif 2014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
<b>1 261 575 €</b>	<b>1 261 575 €</b>
<b>Charges à caractère général</b>	<b>Produit de l'Exploitation</b>
383 000 €	49 560 €
<b>Charges de personnel</b>	<b>Dotations et participations</b>
530 750 €	300 489 €
<b>Intérêts – Emprunts – Charges financières</b>	<b>Impôts et Taxes</b>
22 500 €	739 272 €
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>
4 800 €	24 000 e
<b>Charges de gestion courante et atténuation de produits</b>	<b>Atténuation de charges</b>
	13 000 €
	<b>Produits financiers</b>
	100 €
80 000 €	<b>Produits exceptionnels</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>Travaux en régie</b>
4 832 €	
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>Résultat reporté</b>
235 693 €	135 154

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
<b>1 867 892 €</b>	<b>1 867 892 €</b>
<b>Remboursements emprunts – Dépôts – Cautionnement</b>	<b>FCTVA – Taxe d'Aménagement – Cautionnements reçus</b>
154 750 €	46 570 €
<b>Opérations d'investissement</b>	<b>Emprunts</b>
221 650 €	- 250 000 €
<b>Principaux travaux d'investissement</b>	
Terrain football 1 150 €	
Cantine scolaire 10 000 €	
Logement des cigognes 4 000 €	
Hôtel de ville 22 000 €	
Voirie / Réseaux 180 000 €	
Equip. Scolaire 11 000 €	
Logement de la Poste - 6500 €	
<b>Restes à réaliser 2013</b>	<b>Restes à réaliser 2013</b>
1 303 458 €	1 289 458 €
<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>Subventions</b>
15 000 €	266 339 €
<b>Résultat reporté</b>	<b>Opérations d'ordre</b>
173 034 €	4 832 €
	<b>Résultat reporté</b>
	260 000 €
	<b>Opérations patrimoniales</b>
	15 000 €
	<b>Virement de la section de Fonctionnement</b>
	235 693 e

## • Etat civil

COMMUNE DE SAINT JUST - LUZAC DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014

### Naissances

ANCEAU Hugo, Patrick, Laurent .....né le 01/03/2014 à ROCHEFORT - 5, chemin des Douaniers, Les Touches  
BAUDRIT LOUIS Émile, Davis, Dominique, Yannick.....né le 13/02/2014 à ROCHEFORT - 39 bis rue du Stade - Luzac  
BOÉGLER Timéo, Alain, Stéphane .....né le 11/01/2014 à ROCHEFORT - 9 rue du Treuil-Bois - Saint Just  
BOURCIQUOT Camille, Ambre.....née 24/01/2014 à ROCHEFORT- 17 rue du Haras Saint Just  
CHAGNOLEAU Luka, Thomas, Théo .....né le 04/03/2014 à ROCHEFORT- 8 rue des Coquelicots - Luzac  
DUBUS Nolan, Bastien, Alix .....né le 23/06/2014 à ROCHEFORT - 24 bis rue du Stade - Luzac  
DUPUIS DROUILLARD Kenzo.....né le 01/01/2014 à SAINTES - 34, rue Jean Moulin - Luzac  
MOIZANT Yliana, Lina.....née 14/08/2014 - ROYAN - 35 rue du Stade - Luzac  
MONROUX Nolan .....né le 16/07/2014 à SAINTES - 4 rue du Général Besson - Luzac  
PELLETANT Maureen, Pauline, Suzanne.....née le 09/09/2014 à SAINTES -1 bis place Eugène Papin -Saint Just  
RIVIERE Maidone, Brésil ..... née le 08/09/2014 à ROCHEFORT - rue du Bois des pairs - Saint Just  
ROBION Timothé, Pierre, Claude .....né le 23/12/2014 à SAINTES - Domaine de Rochebonne - Saint Just  
ROZIER Soléna.....née le 07/12/2014 à ROYAN – 48 rue Charles - Saint-Just  
STOKLOSA Noemi.....née le 10/01/2014 à ROCHEFORT - 19 rue des Jardins - Luzac  
SYLVESTRIN Arthur .....né le 23/08/2014 à ROCHEFORT - 10 bis, rue du Bois-château - Saint Just - Luzac  
USUBELLI Téva, Jacques, Bernard..... né le 19/06/2014 à ROCHEFORT - 4 rue des Marronniers - Saint Just  
VOLOKOVE Antoine Stéphane Jean.....né le 26/11/2014 à ROCHEFORT - 3 rue de la République - Saint Just

### Mariages

BRIAND Vincent Guillaume et Marine Hélène Yvette AUBRY .....mariés le 06 septembre 2014 à Beaumont-La-Ronce - 37  
DUPONT Hervé Pierre-Henry et Laetitia Fabienne JOUBERT .....mariés le 19 juillet 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
GARNIER Guillaume Désiré Nicolas et Anne Sophie DAGRÉOU.....mariés le 14 juin 2014 à Saint Trojan Les Bains - 17  
MOUSSIEAU Alain Raymond Marcel et Ghilaine Nathalie CARREAU.....mariés le 5 juillet 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
PONTAC Mickaël et Sandrine Stéphanie PAJOT .....mariés le 07 juin 2014 à Marennes - 17  
ROSE Alexandre Patrice Paul Jean et Ludivine Claudine Béatrice PEPIOT .....mariés le 9 mai 2014 à Saint Just - Luzac - 17

### Décès

ALAVOINE Chantal Camille Evelyne.....décédée le 19 mars 2014 à Rochefort - 17  
BERENGER Julien.....décédé le 15 janvier 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
BERTRAND Paul.....décédé le 30 septembre 2014 à Rochefort - 17  
BLOTTIN Anita Hélène.....décédée le 28 mai 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
BOURSIQUOT Albert Jean Yves.....décédé le 12 juillet 2014 à Marennes - 17  
BROUSSET Michel Gaston .....décédé le 14 août 2014 à Vaux-Sur-Mer - 17  
BROUSSET Yvette Solange .....décédée le 18 mars 2014 à Marennes – 17  
BRUN Louis Henri Victor .....décédé le 26 juin 2014 à Saint-Jean d'Angle -17  
CYPRIEN Paulette .....décédée le 18 septembre 2014 à Périgueux - 24  
DEFAY Bernard Lucien Auguste .....décédé le 26 janvier 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
GODET Roger François Maurice .....décédé le 16 janvier 2014 à Bordeaux - 33  
HERRY Vincent.....décédé le 25 novembre 2014 à Marennes - 17  
NADEAU Jacques Maurice.....décédé le 6 octobre 2014 à La Tremblade - 17  
PAILLOU Jean Louis Maurice Athanase.....décédé le 29 avril 2014 à Saint Just - Luzac - 17  
PERROCHEAU Martine Danielle.....décédée le 2 juin 2014 à La Rochelle - 17  
RABILLÉ Louise Yvonne.....décédée le 11 septembre 2014 à Marennes - 17  
RICHARD Jean-Claude .....décédé le 29 novembre 2014 à Marennes - 17  
RIDEAUD Josette Emilie Sylviane.....décédée le 4 juin 2014 à La Rochelle - 17  
TEXIER Jean André Edgard.....décédé le 13 mars 2014 à Rochefort - 17

## • Le personnel communal et les adjoints

Le travail dans la commune est assuré par une équipe de 17 employés, ce qui représente environ un employé pour 112 personnes et une masse salariale de 530 750 euros pour un budget de fonctionnement de 1 261 575 euros.

S'il ne nous est pas possible de recruter davantage de personnel au vu de ces chiffres conséquents, le travail ne manque pas mais les équipes de chaque service sont suffisamment soudées et organisées pour garantir le bon fonctionnement de la commune.



### À la cantine

Chantal HEBING (adjointe), Christophe BOITEAU, Mélanie POUZOU, Maélys (stagiaire), Bernadette MOIZANT, Alexandra DUBAN, Jacqueline POGET (adjointe).



### À la mairie

Mme le Maire, Marie-Claude GIRARD, Cindy COTTEAU, Cécilia TIRETON, Ludovic LABBE (Garde-champêtre)



### Les activités périscolaires

Damien GRAFTIEAUX, Mélanie MARRE (CDC), Léana (stagiaire), Cindy COTTEAU, Chantal HEBING (adjointe), Chloé BLONDEL (CDC).



### À la voirie

Christophe MICHAUD, Thierry GOURDIN, Bernard THOMAS, Jean-Michel BOUZON (adjoint), Sébastien ROULIN (absent)



Jean-Pierre MANCEAU, le 1<sup>er</sup> adjoint, et Ludovic LABBE, le Garde Champêtre



### À l'école et à la garderie

Jacqueline POGET (adjointe) Dominique HERONNEAU, Cindy COTTEAU, Mélanie POUZOU, Isabelle GUERINET, Sandra MASSE, Chantal HEBING (adjointe), (Anne-Marie TABIBI (absente).



Olivier CHERE (conseiller municipal), Jean-Bernard SALLE (adjoint)

## • Les moments forts de la vie de la commune

### Les vœux le 20.01.2014

Mme le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux recevaient les administrés de la commune venus très nombreux à la salle des fêtes



C'était l'occasion de remercier les présidentes et les présidents des 24 associations de la commune et de les présenter aux nouveaux résidents, de remercier aussi les pompiers et les gendarmes pour leur dévouement et leur travail.

Ce fut aussi l'opportunité de dévoiler la vue aérienne des sept villages qui composent notre commune en présence de Nelly Portier. Pierre Portier, maire de 2002 à 2012 avait

en effet commandé cette carte murale mais était décédé avant de la voir achevée.

Mme le Maire terminait son discours par des félicitations et remerciements

- à Philippe LABBE, Président du Judo Club du Bassin de Marennes car il fut le seul récipiendaire à recevoir la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour le judo à l'échelle départementale pour son implication dans la vie sportive locale,

- et à Jacqueline Ballet qui quittait la Présidence du Club des Anciens après 16 ans de bons et loyaux services.

Tous deux se sont vus remettre la Médaille de la Ville de Saint Just-Luzac.

### Repas des Anciens le 09.02.2014

Tradition oblige, les membres du Conseil Municipal reçoivent nos aînés et pour cette occasion ils revêtent ce fameux Tablier pour assurer le service et satisfaire nos invités avec humour et bienveillance.



Mme le Maire en a profité pour raconter quelques anecdotes de la vie de Madame Renée Genty et de Mr Robert GUERINET qui ce jour-là, s'avéraient être les plus anciens de l'assistance.

### Départ en retraite de Monique BOYARD le 13.03.14

Après 42 ans de présence au secrétariat de mairie, là où se décide la destinée d'une municipalité, où sont prises les décisions concernant le suivi d'une commune, Monique a travaillé avec cinq maires et connu une évolution certaine de la commune et des progrès aussi. Pour l'anecdote, des machines à écrire, on est passé aux ordinateurs.



## Mots en fête le 12 et 13.04.2014

Le temps fort de ce festival, présent sur tout le territoire du Pays Marennes-Oléron, fut la présentation du travail réalisé autour du thème retenu en 2014 : « En Enfance ».



Il y eut sur notre commune : l'exposition de photos de classe à la bibliothèque, un concert de chansons enfantines avec notre école, un spectacle avec les élèves du lycée de la mer, un café-philo sur le thème « Peut-on éduquer sans punition ni récompense ? » à la salle des fêtes. Ce festival permet des rencontres avec les différents acteurs : auteurs et comédiens d'un côté et élèves, membres d'associations, résidents de maison de retraite ... d'autre part.

## Elections municipales 23 /30 mars 2014

Les habitants s'intéressent particulièrement à ces élections, d'autant plus que cette année il y avait quatre listes en lice !



Taux de participation au 2<sup>ème</sup> tour : 79,66%

## Course cycliste des Gèraniums le 26.04.2014

Pour la première fois, le départ des courses fut donné d'un podium installé Place Papin dans le cadre d'une animation qui doit profiter à nos acteurs locaux.

Ces courses ont obtenu un très grand succès au vu des nombreuses inscriptions de coureurs.



## Cérémonie du Pont de la Bergère le 27.04.2014

Cette journée permet de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont vécu l'enfer des Camps de Concentration et d'Extermination lors de la seconde Guerre Mondiale.

Pendant son discours, Mme le Maire s'est particulièrement adressée aux jeunes présents ce jour-là. Jeunes pour qui il est difficile de s'imaginer le contexte de l'époque.



« Que représentent pour vous les mots Résistance, Discrimination, Déportation alors que vous disposez dans notre société actuelle d'une très grande Liberté ? »

## Foire aux Gèraniums le 04.05.2014

Traditionnelle manifestation, nous ne pouvons que remercier les bénévoles du Comité des Fêtes ainsi que son Président Olivier Chère pour leur participation active à l'animation de la Commune.



## Cérémonie du 8 mai 2014

Cette cérémonie commémorative du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 était empreinte d'une grande émotion, puisque Monsieur Luigi CAUZZY portait pour la dernière fois le drapeau. Madame le Maire rappelait que c'est le dernier Ancien Combattant de la deuxième guerre mondiale sur la commune.

Il avait d'ailleurs été médaillé lors de la Présentation aux Drapeaux du 2 juillet 2010 en même temps que Messieurs RHE et HADET malheureusement disparus depuis.

Si Monsieur CAUZZY reste le dernier témoin du passé sur la commune, Madame le Maire s'adressait à lui en lui disant qu'il donnait « un sens à notre présent où règne la paix parce que nous avons constitué l'Europe de la Paix depuis... 70 ans ».

## • Les moments forts de la vie de la commune (suite)



Cérémonie du 8 mai

### Elections Européennes le 25.05.2014

Deuxième Election de l'année.  
Taux de participation à Saint Just Luzac : 40,35 %

### Départ en retraite d'Alette COIRAULT le 28.05.2014

Alette qui a travaillé à l'accueil pendant 36 ans a connu « tout le monde » sur la commune. Elle prenait toujours des nouvelles des administrés avec gentillesse, mais elle aspirait à une retraite bien méritée avec le désir de passer du temps avec ses enfants et petits enfants et de ne plus avoir d'horaires... de mairie !



### Fête des Mères Club des Anciens le 01.06.2014

Mme le Maire a profité de ce repas organisé par le Club des Anciens pour présenter les nouveaux élus présents au repas en précisant que l'esprit de l'équipe en place est la proximité, la bienveillance envers nos aînés et que leur mission est d'être à leur service.



### Fête de la musique le 21 juin

La Fraternelle est toujours présente pour fêter la Musique sur la place Eugène Papin. Merci au chef Urbain pour son entrain. Cette année nous avons pu assister à la prestation d'une jeune violoniste et d'une jeune chanteuse.



### 10 ans de la MAS (les Pastels) le 04.07.2014

La MAS fêtait ses 10 ans sur la commune.



Au cours de ces années, des liens de bonne entente se sont tissés avec la Mairie, entente basée sur l'entraide, la communication et cette acceptation de la différence.



Cette prise en compte de l'existence de la MAS a vu le rapprochement des enfants de notre école avec les résidents. Cette année, pour célébrer cet événement, tous se sont côtoyés sous le grand chapiteau du cirque installé Place de Verdun et organisé par Mme GARLANDIER et son équipe.

A l'issu du spectacle, la commune a servi un goûter à tous les participants dans la cour de l'école.



## 13 juillet 2014 : feu d'artifice

Cette soirée républicaine est la combinaison de plusieurs acteurs : repas organisé par l'Étoile Sportive, concert offert par la Fraternelle, feu d'artifice et bal offerts par la commune.

Si la journée commença sous de mauvais auspices à cause de la pluie battante, les nombreux participants ne furent guère découragés, surtout pour regarder la finale de la coupe du monde. Tout s'est bien passé surtout dans la bonne humeur grâce aux bénévoles du Club de Football.



## Eclade de moules du 26 juillet 2014

Beau succès de cette deuxième manifestation du Comité des Fêtes au vu du nombre toujours croissant des participants qui viennent parfois de loin afin de déguster pour la première fois une éclade.



## Rallye vélo le 3 août 2014

Cette journée festive et sportive permet à tous de passer un moment en famille ou entre amis.



3<sup>ème</sup> manifestation du Comité des Fêtes.

## Soirée entrecôte le 23 août 2014

En été, comme chaque année, les tivolis se dressent sur la place Jean Hay à Luzac.



Cette soirée est la quatrième manifestation du Comité des Fêtes.

Pour la réussite de toutes ces manifestations durant la période estivale un grand Bravo à tous les bénévoles !



Intervention des pompiers

## • Les moments forts de la vie de la commune

### Rentrée des classes le 02.09.14

Rentrée des classes



C'est aussi bien la rentrée des parents...



...que la rentrée des adjoints !

### Forum des associations le 20.09.2014

L'espace de quelques heures, chacun peut aller à la rencontre d'un club. La municipalité soutient ses 24 associations, les encourage car ce sont elles qui animent la commune, créent du lien social et brisent parfois l'isolement.



### Sortie pompier 09.2014

Chaque mois, une sortie est organisée pour l'entraînement des pompiers.

Pas de panique, malgré un grand déploiement de véhicules il n'y eut aucun danger dans la ferme de Yannick DAUNAS (photo ci-après).

### Sénatoriales le 28.09.2014

3<sup>ème</sup> élection de l'année. Ce sont des élus du conseil municipal choisis par lui qui se sont déplacés à La Rochelle ce jour-là pour voter.

Pour notre commune, ces grands électeurs étaient au nombre de cinq.

Les sénateurs élus sont : Daniel LAURENT, Corinne IMBERT et Bernard LALANDE.

### Pont de la Bergère le 12.10.2014

Cette cérémonie rend hommage aux résistants de la dernière guerre mondiale qui appartenaient au réseau Honneur et Patrie, fusillés ou morts en déportation pour avoir participé aux parachutages d'armes en août 1943.



Beaucoup de monde se retrouve devant la stèle en présence de jeunes et très jeunes concitoyens qui prennent maintenant la parole pour exprimer leur compréhension sur l'histoire de notre commune.

### Exposition cartographie le 22.10.2014

Madame le Maire a fait appel à Marie MORIN pour s'occuper d'une exposition itinérante de cartes prêtées par les Archives Départementales.

Celle-ci s'est déroulée du 22 au 24 octobre à la salle des fêtes.

Passionnée d'histoire et avec l'aide des membres de son association, Marie n'a pas hésité à nous emmener dans un voyage au fil des siècles nous démontrant la lente évolution de la représentation du département.

En plus de l'exposition de cartes nous avons exposé le plan Napoléon : joyau de la commune !



## Halloween le 31.11.14

Qui avait revêtu ces habits d'halloween ?



5<sup>ème</sup> manifestation du Comité des Fêtes.

## Cérémonie du 11 novembre 2014

Il y a 100 ans, été 1914, c'était la Belle Epoque, mais malheureusement ce fut aussi le début de la Grande Guerre... Madame le Maire a retracé le sort des femmes restées à l'arrière. Elles ont dû très vite s'organiser pour assurer le travail des hommes partis au front.

Pour ce 1<sup>er</sup> anniversaire sur une période de 4 ans, les enfants de l'école Eric Tabarly, leurs enseignants et leurs parents ont participé très nombreux à cette cérémonie.



Dignité et respect sont les deux mots qui ont guidé nos jeunes concitoyens lors des discours officiels, du chant de notre hymne national et du dépôt de gerbes.



Cette cérémonie fut aussi marquée par la passation du drapeau à Serge LACEPPE sous les yeux de Monsieur CAUZZY fort ému en la circonstance.

## Concert de la Sainte-Cécile le 15.11.2014

Cécile, patronne des musiciens.

Traditionnellement la Fraternelle donne un concert dans l'église.



Cette année, beaucoup d'entre nous se sont déplacés et ont apprécié Mozart en première partie et des morceaux plus variés en deuxième partie.

Il est certain que l'église se prête bien, de par sa bonne acoustique, à la musique.

## Les centenaires le 17.11.2014

Chose extraordinaire dans notre commune nous avons fêté à la Maison de retraite de Marennes et le même jour deux centenaires : Madeleine NAVEAU et Elie HERVE.

Une réception était organisée autour d'un goûter.



Madeleine Naveau, 100 ans

## • Les moments forts de la vie de la commune (suite)

Madame le Maire a rappelé quelques anecdotes de la vie de chacun qui ont fait sourire et même réagir Madeleine et Elie.



**Elie Hervé, 100 ans**

Ce fut un moment très joyeux pour eux et émouvant pour leur famille, car ces deux centenaires sont très bien entourés et aimés.

### **Repas de fin d'année - Club des Anciens le 23.11.14**

Le club a organisé son deuxième repas comme chaque année.



Les aînés ont toujours beaucoup de plaisir à se retrouver autour d'un bon repas, à danser tout l'après-midi et à discuter.

Les élus présents à ce rendez-vous se sont liés d'amitié avec beaucoup d'entre eux.

### **Conte à la bibliothèque**

Dernier évènement à la bibliothèque :



Dominique RICHIERO était venue conter ses histoires de mer, d'étoiles de mer... aux petits mais aussi aux grands.

### **Mambo le 14.12.2014**

Beau succès pour le Mouvement Amical et Musicien de Bourcefranc car l'église de la commune était remplie de monde (+ de 200). Le Père Salin n'en croyait pas ses yeux !



En cette période de fin d'année, le groupe vocal a chanté des chants de Noël.

### **Père Noël le 19.12.2014**

Le 19 décembre, dernier jour d'école avant les vacances le Père Noël passe dans les classes de l'école Eric Tabarly accompagné des élus et cette année de membres du Lions Club du Canton de Marennes pour une distribution de jouets, de bonbons et surtout de rêves.

Tout se fait dans la bonne humeur et les enfants ont interprété leurs chants devant le Père Noël avant de déguster le repas de fête à la cantine préparé par Christophe et son équipe dans un décor féérique.



Une page se tourne, qu'une nouvelle année commence dans le bonheur pour tous nos enfants.

## • Travaux et investissements

### Réfection de chaussées avec un revêtement en enrobé réalisée en 2014 :

#### 1. Impasse du Haras



Avant / après

#### 2. L'Entrée du Lotissement de la Clé des Champs



Avant / après

#### 3. Le virage des Cabassies élargi à l'extérieur et rehaussé à l'intérieur avec pose d'une bordure pour faciliter le passage des engins agricoles et sécuriser le croisement des véhicules légers.



Avant / Après

#### 4. Application d'un revêtement grenailé sur le virage de Redoux en direction de St Jean d'Angle afin de permettre une meilleure adhérence à l'approche de l'hiver.

## • Travaux et investissements (suite)

### Travaux reportés



**Voirie programmée en 2014 mais réalisation reportée en 2015** du fait d'une étude plus approfondie en concertation avec le Syndicat des Eaux et le Syndicat de Voirie.



1. Rue du Port de Chiffeu à Mauzac : réalisation de bordures de trottoirs d'un côté de la chaussée et de trottoirs de l'autre

2. Rue du Port Marceau à Luzac depuis la départementale avec un renforcement intérieur du virage : réalisation de bordures de trottoirs



3. Rue des Jardins à Luzac jusqu'au carrefour de la rue des Mouettes avec un reprofilage de cette intersection pour l'évacuation des eaux pluviales : réalisation de bordures de trottoirs



4. Rue de Treuil-Bois à Saint Just avec un aménagement pour les personnes à mobilité réduite : réalisation de trottoirs d'un côté de la chaussée



### Travaux d'Aménagement

- Stade de Football :
  - installation d'un système d'arrosage réalisé en été 2014.
  - dans le milieu de l'année 2015, remplacement de la main courante existante très dégradée et réensemencement du terrain si nécessaire.
- Logements des Cigognes proches de l'église : d'importants travaux de rénovation et d'isolation ont été réalisés au 2<sup>ème</sup> trimestre à l'intérieur de chaque logement.
- Nettoyage de la Fontaine de la place Eugène Papin, plantation de fleurs au niveau du bassin et installation d'un jet d'eau. En 2015 un réaménagement de cette place sera effectué conjointement aux travaux de la traverse bourg.



- Eglise : nettoyage du sol. En 2015, aménagement d'une rampe latérale au niveau de l'entrée principale.
- Monument aux Morts : embellissement avec mise en place de gravillons, plantation de buis et d'ifs, nettoyage des pierres et de la statue (photos page suivante).



Monument aux Morts. Avant/Après

• Cimetière : peinture de la façade (murs et portails). Dès 2015, réfection des allées principales avec pose d'un géo-textile et de graviers.



• Salle des Fêtes : un nouvel éclairage à led, plus performant et moins énergivore. On passe de 4500 watts à 900 watts.

## • Site internet

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune en un clic sur [www.st-just-luzac.fr](http://www.st-just-luzac.fr)

Ce site est actuellement en cours de mise à jour par la nouvelle équipe municipale et le secrétariat de mairie et nous comptons sur votre compréhension et votre indulgence.

Vous pourrez y découvrir :

- Les animations 2015 sur la commune
- La liste des professionnels et des associations
- Les extraits des comptes rendus du Conseil municipal
- Une rubrique sur le tourisme en lien avec la communauté du Bassin de Marennes et le Pays de Marennes Oléron
- Des informations utiles pour bien vivre sur la commune

• Ecole : peinture de trois classes, remplacement d'une chaudière à gaz et remplacement de plusieurs portes défectueuses. Pour 2015, d'autres portes seront changées, d'autres salles seront repeintes avec la mise en carrelage du sol de l'une d'entre elles.

• Mairie : peinture intérieure de certains bureaux, remplacement de fenêtres vétustes, mise en place de volets roulants côté ouest.

• Ateliers municipaux : ils ont subi un audit de contrôle en juin et les résultats sont très satisfaisants. Félicitations à M. Christophe Michaud, le chef des ateliers et son équipe.

• La création de lieux de rencontres est prévue en 2015:

- › Square de la place Jean Hay à Luzac : aire de jeux.
- › Place de Mauzac : aire de jeux, table et terrain de boules.
- › Place de la Puisade : aire de jeux avec table.
- › Rochebonne : aire de pique-nique avec deux tables.
- › Artouan : jeux et table.
- › Les Touches : jeux.

## • Le CCAS

Le premier rôle du CCAS est d'aider les personnes en difficultés financières : chaque dossier est étudié sérieusement en commission.

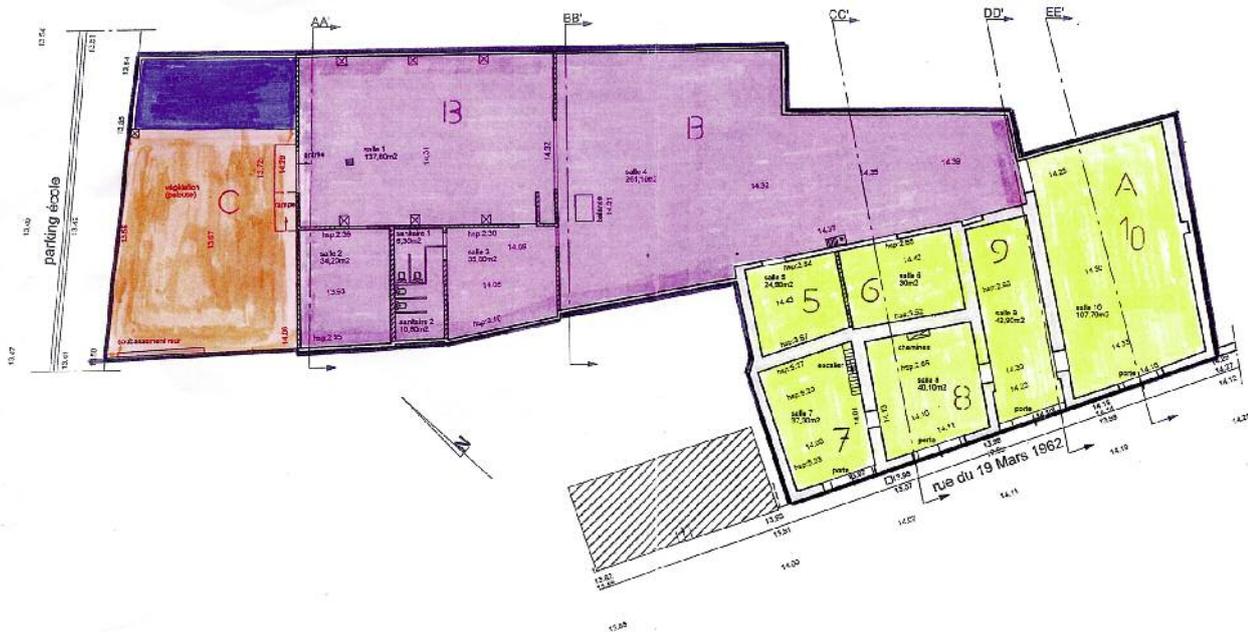
Une équipe composée d'un membre du CCAS (Jean-Claude GUIONNEAU), de l'adjointe chargée des affaires sociales (Jacqueline POGET), d'un délégué au CIAS (Maurice QUETIER) et toujours du Garde Champêtre, rend visite aux personnes âgées seules, isolées ou malades, surtout en période de canicule ou de grand froid.

Une aide est également apportée pour les démarches administratives.

Avec le concours des Services de l'Etat, des interventions sont effectuées auprès des locataires qui louent des logements indignes ou insalubres.



- Etat des lieux. Salle multifonctionnelle



La construction de la salle multifonctionnelle se fera dans les anciens abattoirs de monsieur Martin.

L'état des lieux de ce bâtiment est représenté sur ce plan.

### Partie ouest

Les quatre grandes portes qui donnent sur la place Verdun correspondent à plusieurs salles, en plutôt bon état, qu'il sera nécessaire de garder pour les associations.

### Partie est

Côté est le désamiantage et la démolition ont commencé pour laisser place à un très grand espace.

Le projet de reconstruction pour cette partie est et de réhabilitation pour la partie ouest est en cours d'élaboration. Des esquisses seront présentées prochainement.

*LIEU-DIT : ANCIEN ABATTOIR COMMUNE DE SAINT-JUST-LUZAC.*

*CADASTRE SECTION E (N° 190 et 199)*

*Les altitudes sont rattachées au Nivellement Normal NCF - IGN69*

*ECHELLE : 1/200ème*

*Plan rez-de-chaussée - existant -*

*Date : 12/12/2013*

Les photos suivantes montrent le bâtiment tel que nous l'avons trouvé.





Ces photos ont été prises après la démolition de la partie est.



## • Le rôle du garde champêtre

Institution remontant au Moyen Âge, anciennes et nouvelles attributions confondues, le Garde Champêtre d'aujourd'hui ne ressemble plus guère à celui d'hier.

Pour exercer son rôle d'agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire, il est agréé par le procureur de la République et assermenté.

Le Garde Champêtre intervient principalement en matière de police rurale. Il a vu sa compétence étendue, par des lois récentes, à la police de la circulation (sortie des écoles

par exemple) et à la protection de l'environnement.

Il exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques.

Le Garde Champêtre est habilité à constater par procès-verbal les contraventions et les délits portant atteintes aux propriétés rurales et forestières ainsi que les contraventions aux règlements et arrêtés pris par le maire et le préfet. Il peut exer-



cer le droit de suite et de séquestre, voire à requérir un officier de police judiciaire pour l'assister.

Il exerce ses compétences dans plus de 150 domaines comme celui de la police de la route, la police de l'eau ou encore la police de l'urbanisme.

De plus en plus, les missions du garde champêtre s'orientent vers la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels sensibles.

## • Les événements exceptionnels



### Crash avion. Une image insolite !

D'habitude les avions sont dans le ciel ou dans une position autre que le nez enfoncé dans la terre et les quatre fers en l'air ! Pas d'inquiétude cependant : le conducteur, âgé de 84 ans, est sorti indemne du cockpit.

Remarquant une anomalie mécanique, il a préféré atterrir dans le champ plutôt que sur la route départementale !

### Petits clins d'œil !

La route de Saint Jean d'Angle fut fermée pendant une journée et une brigade de gendarmes sillonnait les marais ! Mais que cherchaient-ils ?

Pas de panique ! C'étaient des acteurs déguisés en gendarmes pour le tournage d'un film, que vous aurez le plaisir de voir en 2015, à la télévision.



Attention il y a un vrai policier dans une des photos. Cherchez bien.



Nous avons reçu chaleureusement toute l'équipe de tournage dans la cour de l'école.



Voilà donc l'envers du décor.



Dans le rôle principale Anne Marivin, qui a joué le rôle de la factrice dans les ch'tis



Peut-être que certains d'entre vous reconnaîtront Paul Bartel, nommé aux Césars meilleur espoir masculin dans le film : « Les petits princes » ou Louis Duneton qui joue Valentin dans "Plus Belle La Vie".



Pour ne rien dévoiler du film dont le titre est « *Tu es mon fils* » sachez que vous êtes sur la scène d'un crime.

## • Elections

### Elections départementales 2015

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons à l'échelon national. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers généraux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

### Elections régionales 2015

Les dates des scrutins ne sont pas encore fixées à ce jour.

## • Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

### Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : à 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

### Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

### Comment s'inscrire ?

#### Modalités

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées.

#### Pièces à fournir

Vous devez fournir les documents suivants :

- Formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription (délivré sur place ou téléchargeable sur internet pour inscription par courrier)

## • L'écrivain public



Monsieur Manceau Jean-Pierre, écrivain public, par sa mission est un acteur social d'accès aux droits et à la citoyenneté.

Il facilite la communication **écrite** entre le demandeur et l'administration (CV, dossiers de surendettement, préparation de dossiers juridiques, dossiers MDPH) sous

seings privés, simples courriers adressés à l'administration, etc...

Tenu au secret professionnel, monsieur Manceau reste à votre écoute, à la mairie ou à votre domicile sur rendez-vous au numéro : 06 22 75 71 49.

- Une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité,
- Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an) + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation ou certificat de nationalité),
- Un justificatif de domicile.

### Quand s'inscrire ?

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin, c'est-à-dire avant le 31 décembre.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Cas particuliers : inscription l'année de l'élection.

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1er janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

## • Modification du bureau de vote à Saint Just-Luzac

Le nombre d'électeurs de la commune de Saint Just-Luzac dépassant le nombre de 1 000, il est nécessaire d'organiser les listes électorales communales en deux bureaux de vote.

La répartition des électeurs se fera à partir de l'année 2015 selon leur domiciliation géographique.

**Bureau 1** (bureau centralisateur) : Electeurs domiciliés sur la partie Est de la commune par rapport à la départementale D 728 dans le sens Saintes-Marennnes, soit dans les hameaux et lieux-dits de :

- Saint Just
- Les Pibles
- Le Bournet
- Les Sausades
- Les Aulneaux,

Ainsi que les électeurs domiciliés dans le secteur des Fontenelles, à Bel-Air et au Fief des Justices.

**Bureau 2** : Electeurs domiciliés sur la partie Ouest de la commune par rapport à la départementale D 728 dans le sens Saintes-Marennnes, soit dans les hameaux et lieux-dits de :

- Luzac,
- Artouan,
- Les Touches,
- Mauzac,
- La Puisade

Les bureaux 1 et 2 seront installés dans la salle du foyer municipal qui sera scindé en deux parties avec entrée distincte pour chaque bureau.

A noter que l'année 2015 n'étant pas une année de refonte des listes électorales, seules les cartes des nouveaux inscrits et les inscrits d'office (jeunes ayant eu 18 ans depuis les dernières élections) recevront une nouvelle carte d'électeur.

## • Le recensement

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale et du livret de famille.

L'attestation de recensement, délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

A noter : Suite à l'abaissement de l'âge minimal à 15 ans pour l'inscription en auto-écoles, il convient de prendre en compte les consignes de la direction du service national relatives au recensement :

« *Compte-tenu du décret n°2014-1295 du 31 octobre 2015, la direction du service national (DSN) précise que l'âge de recensement des jeunes n'est pas modifié et demeure à 16 ans.*

*Par conséquent, l'attestation de recensement ne peut être exigée qu'à partir de l'âge de 16 ans. »*



## • Rénovation logement

### Propriétaires sur le Bassin de Marennes : rénovons ensemble votre logement

Vous souhaitez rénover votre logement ou celui que vous louez pour qu'il soit moins gourmand en énergie, accessible aux personnes handicapées ou simplement parce qu'il est vétuste et que vous désirez le mettre aux normes ?

Sachez qu'à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) 2013-2015, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et ses partenaires soutiennent financièrement vos projets d'amélioration de l'habitat.

#### Quels travaux sont concernés ?

- les travaux d'**économies d'énergie** (isolation des combles ou des murs, remplacement des fenêtres),
- les travaux **de mise aux normes** des équipements vétustes (sanitaires, chauffage, électricité),
- les travaux **d'accessibilité** liés au vieillissement et au handicap,
- les travaux **de valorisation** visant à améliorer et remettre sur le marché locatif un logement vacant.

#### Sous quelles conditions ?

Vous pouvez prétendre à un soutien financier si :

- votre logement a **plus de 15 ans**,
- **les travaux sont réalisés par des professionnels**,
- les travaux **ne sont pas commencés** avant le dépôt du dossier de demande de subventions,
- vos revenus ne dépassent pas **un certain plafond** (uniquement pour les propriétaires occupants).

#### Quelles aides ?

En fonction de votre projet, les aides financières (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Région, Département, Communauté de Communes...) peuvent atteindre **jusqu'à 70% du montant des travaux** auxquels s'ajoutent des déductions fiscales.

#### Un accompagnement gratuit

Pour une information gratuite et personnalisée, **des permanences** sont données **sur rendez-vous le premier et le troisième lundi de chaque mois** :

- de 10h à 12h :

à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, 10 rue du Maréchal Foch, 17320 Marennes

- de 13h30 à 15h30 :

ancienne chapelle, 1<sup>er</sup> étage (salle informatique) 13 rue Samuel Champlain, 17600 Le Gua

#### Pour en savoir plus, contactez

Marion VINCENT, conseillère PACT 17, au **05 46 07 49 95**

## • Redevance Incitative

### 2015, année de la Redevance Incitative sur les ordures ménagères : réduire et trier ses déchets c'est maîtriser son budget

Après une année test en 2014, la Redevance Incitative devient cette année le nouveau mode de financement et de collecte des ordures ménagères sur le Bassin de Marennes.

#### La Redevance Incitative, qu'est-ce que c'est ?

Rendue obligatoire par le Grenelle de l'Environnement, la Redevance Incitative remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui était appliquée sur le Bassin de Marennes.

#### La Redevance Incitative, pourquoi faire ?

- Pour respecter la réglementation
- Pour maîtriser les coûts et préserver l'environnement
- Pour bénéficier d'une facturation plus juste

#### Le ramassage ?

Début 2015, un **nouveau calendrier de collecte** des ordures ménagères mais aussi des déchets recyclables (sacs jaunes) a été mis en place.

Pour le consulter, rendez-vous sur **www.bassin-de-marennes.com** (rubrique gestion des déchets)

#### Qui est concerné ?

**Tout utilisateur** du service paie la Redevance Incitative : ménages (propriétaires occupants ou locataires), entreprises, établissements publics, associatifs, écoles...

#### Que finance la Redevance Incitative ?

La Redevance Incitative sert à financer le service de gestion des déchets ménagers. Elle se compose :

- **d'une part fixe**, qui correspond :
  - à l'abonnement au service (comme l'eau ou l'électricité). Cette part finance les collectes, le fonctionnement des déchèteries et tous les investissements.
  - et au « volume » du bac installé,

déterminé en fonction de la composition du foyer.

- **d'une part incitative**, qui intègre :
  - un forfait de 12 levées par an
  - un supplément pour chaque levée supplémentaire au-delà du forfait.

#### Combien vais-je payer ?

Tout dépend de vous ! Sachez que plus vous réduirez le volume de vos déchets ménagers, plus vous trierez, moins vous sortirez votre bac et plus vous économiserez sur votre facture. Retrouvez le détail des tarifs sur **www.bassin-de-marennes.com** (rubrique gestion des déchets)

**Des questions** concernant la mise en place de la redevance incitative ? Contactez la Régie des Déchets au

Les manifestations organisées par le **Comité des Fêtes** sont intégrées dans les "Moments forts de la Commune" (pages 12 à 18).

## • Association Bouquinons Ensemble



### Inventaire général

La bibliothèque municipale existe depuis 1998.

16 années d'ouverture au public, de visites des classes de l'école, d'animations et spectacles. Un fond de plus de 5 000 ouvrages régulièrement renouvelés par achats de nouveautés et « désherbage » de livres trop anciens ou peu empruntés.

Il était nécessaire de faire un point. Pour y voir plus clair, les bibliothécaires volontaires ont procédé à un inventaire complet, manuel et informatique. Une tâche longue et minutieuse menée à bien grâce à l'expertise d'un bénévole averti.

Il était nécessaire aussi de revoir les pratiques de prêts dans le cadre scolaire, car il apparaissait que les enfants en visite à la bibliothèque n'avaient pas conscience d'être dans un lieu extérieur à l'école. Grâce à des contacts étroits avec les enseignants et avec l'animateur multimédia, de nouvelles procédures de prêts ont été mises en place, et une présentation de l'espace jeunesse a été faite par les bibliothécaires elles-mêmes à chaque classe, avec un apprentissage de la conduite à tenir avec les livres, comment les rechercher et les ranger correctement dans les rayonnages.

### Renforcer le rôle de la bibliothèque dans notre commune

Gérer une bibliothèque s'apprend. La médiathèque départementale de Saintes propose des formations dans de nombreux domaines. Dix journées de stage pour chacune ont permis à Béatrice et à Maguy de s'aguerrir à la gestion d'une bibliothèque, ce qui

porte à trois le nombre de personnes formées et compétentes.

Trois autres journées de stage (« lutte contre l'illettrisme », « ateliers périscolaires » et « création d'un blog ») alimentent une réflexion permanente sur le rôle de la bibliothèque dans notre commune.

Désormais, le blog existe : <http://bibliostjustluzac.wordpress.com>. Il propose, entre autres, les nouveautés, les coups de cœur, les animations. Par vos commentaires, vous pouvez aider à enrichir les liens que nous tissons avec les lecteurs et les habitants en général.

### Ordinateur de consultation

La bibliothèque dispose depuis longtemps d'un ordinateur avec accès Internet consultable gratuitement. L'unité centrale a été changée par les membres du Club Informatique, et son fonctionnement est désormais très performant.

### Animations avec l'école

Une pause dans les animations a aussi été nécessaire. Du fait des ateliers périscolaires mis en place depuis la réforme des rythmes scolaires, « Comptines et menottes » et « Contes et petites mains » le mercredi ont dû être abandonnés, au grand regret des animatrices et des enfants.

Il a donc été convenu avec les enseignants que, deux fois dans l'année, et dans le cadre scolaire, les bibliothécaires volontaires proposeraient une rencontre-lecture à chaque classe, par demi-groupes. Quatorze lectures ont déjà été réalisées, au grand plaisir des enfants.

### Changement des horaires d'ouverture au public

L'école le mercredi matin a aussi modifié la fréquentation de la bibliothèque au point qu'il a été décidé de transférer l'ouverture du mercredi après-midi au samedi matin. Cette nouvelle ouverture devrait faciliter la fréquentation d'un plus grand nombre d'habitants de la commune.

Les nouveaux horaires sont :

**Mardi de 16h à 18h**

**Vendredi de 16h à 18h**

**Samedi de 10h30 à 12h30**

### Autres animations

A partir du 7 Mars, grand rendez-vous « A l'heure japonaise » à la bibliothèque :

- Exposition photo sur les arts et traditions du Japon, exposition de livres, BD et mangas

- Art floral (Ikebana), conte japonais, Kamishibai, atelier d'haikus, manga, origami...) pour les enfants.

- Samedi 28 mars : exposition des travaux réalisés pendant tout le mois, démonstrations, rencontres et lectures, initiations (jeux).

Cette opération entre dans le cadre de Mots en Fête (thème 2015 « d'ici et d'ailleurs »).

### Remerciements

Lors de leur mariage en juillet dernier, Laetitia Joubert et Hervé Dupont ont tenu à faire un don de 50 € à l'association Bouquinons Ensemble. Nous avons été très touchés de cette attention et les en remercions très sincèrement.

### Agenda des manifestations

- Samedi 7 Mars à 10h30 : accrochage et inauguration des expositions

- Samedi 14 Mars à 10h30 : conte et activités pour les 3/6 ans

- Samedi 21 Mars à 10h30 : conte et activités pour les 7/10 ans

- Samedi 28 Mars à partir de 10h : expositions, démonstrations, rencontres et lectures, jeux



## • L'Etoile Sportive de Saint Just-Luzac

C'est un club de football composé de 11 membres du bureau, qui gère 41 licenciés Séniors et Vétérans ainsi que 10 jeunes répertoriés en plusieurs catégories (voir ci-contre). Il est géré par le G.J. (Groupements de Jeunes), en association avec Marennes et Bourcefranc, où se font aussi les entraînements, ainsi que les matchs.

Fait nouveau cette saison, le club a décidé de refaire une section

Débutants qui a ramené 10 nouveaux licenciés dans les catégories U6/U7/U8/U9.

Catégories :

- 7 U19/U18
- 1 U13
- 1 U11 F
- 1 U10
- 10 U6 à U9
- 41 séniors et vétérans.

L'Etoile Sportive organise aussi 4 lotos dans la saison, un repas estival le 13 Juillet, son Tournoi annuel ainsi qu'un repas à thème.

En termes de résultats sportifs en 2013/2014 le club a enregistré :

- le maintien de l'équipe 1ère en 3ème division
- Le maintien de la réserve en 4ème division

*Le Président, Horn Thierry*

## • D.C.A.L (Danse Culture Art et Loisirs)

2014 fût encore une très bonne année pour notre association. C'est toujours avec une très grande satisfaction que nous voyons arriver tous les ans de nouveaux adhérents.

**Section Danse :** de septembre à juin : Professeur Cathia LEROY

L'année scolaire 2013-2014 a été clôturée le 29 juin de fort belle façon par le gala de danse très réussi.

Chaque année cette manifestation réunit les élèves de notre commune et ceux de Saint Agnant, où nous dispensons également des cours.

Les élèves ont donné d'elles-mêmes sur des chorégraphies de styles très différents, conçus par Cathia LEROY.

Cours de Zumba ouvert à tous : le lundi de 19h00 à 20h00 (ancien temple Luzac).

A l'étude septembre 2015 : cours pour les enfants.

**Section Art Floral :** Professeur Valérie ROBIN

Un lundi par mois au Foyer des Associations, Valérie enseigne l'art de faire des compositions, sur le thème des saisons.

**Section Culture et Loisirs :**

C'est par l'Andalousie du 14 au 21 mai que débuta la série des voyages touristiques et culturels.

Du 06 au 13 septembre : Maroc, Région d'Agadir.

La clôture s'est faite avec une croisière du 20 au 28 septembre ; nous avons découvert les berges du Rhône et de la Saône en passant par la Camargue et le Lubéron où nous avons séjourné 3 jours.

**Prévision 2015 :**

En juin prochain : Rhodes ou le Monténégro (à l'étude),

Du 5 au 12 septembre : « Les Baléares »

Octobre (date non déterminée) : Le Vietnam (14 jours).

**Présentation des programmes :**

Le samedi 17 janvier à 17h00 au foyer municipal, vous êtes toutes et tous invités. Venez nombreux nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une joyeuse année 2015.

*La Présidente, Michelle MAILLET*  
 ☎ 05.46.85.13.82



La Maison d'Accueil Spécialisée Les Pastels, vient en cette année 2014 de fêter ses dix ans d'existence.

Pour signer son intégration harmonieuse au sein de cette commune qui l'a si bien accueillie, elle a initié en partenariat avec la Municipalité et les écoles de Saint Just de faire la fête sous l'égide du rêve et du spectacle ! C'est ainsi que le vendredi 4 juillet 2014, l'ensemble des résidents, certaines familles et les professionnels

## • MAS Les Pastels. Bien vivre à Saint Just

sont allés assister, sur la place du village à une représentation d'un spectacle du cirque « Star Circus » avec les enfants scolarisés dans la commune ! La féerie du spectacle et le rêve, ont réussi à faire qu'une nouvelle fois l'ensemble des participants puissent se retrouver autour d'un moment fort ! A l'issue du spectacle, un goûter offert par la commune à tous est venu compléter ce grand moment de partage et de convivialité !

Le samedi 5 juillet 2014, la Maison d'accueil continuait la fête avec les résidents, leurs familles, les profes-

sionnels et des invités autour d'un repas des plus festifs.

La municipalité en présence de Madame Bégu Le Rocheleuil, Madame Poget et M. Chère du Comité des Fêtes, a été de la fête symbolisant notre intégration dans la commune, et perpétuant ainsi sa participation assidue à la vie des Pastels (galettes des rois, conseil de la vie sociale, commission de sécurité, tri de bouchons...).

*L'équipe de la MAS des Pastels*  
 Tél. 05.46.36.80.42  
 Mail : mas-lespastels@atash.fr

## • Les Joyeux Boulistes de Saint-Just-Luzac



Encore une année bien complète pour les 120 « Joyeux Boulistes », avec trois concours organisés dans l'année dont un en semi nocturne. Notre concours interne du club a été remporté par Xavier Monroux et Sindy. Toujours beaucoup de fidèles aux entraînements du mercredi soir, quelle que soit la météo. Les vendredis après-midi, de novembre à mars, sont organisés, des concours entre les clubs de Saint-Just-Luzac, Marennes et Bourcefranc. L'assemblée générale aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à 18h00.

Le bureau des « Joyeux Boulistes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2015. Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur

[http://club.quomodo.com/joyeux\\_boulistes\\_saint\\_just\\_luzac](http://club.quomodo.com/joyeux_boulistes_saint_just_luzac)

Pour tous renseignements, contacter le président,  
*Maurice Le Roux au 05 46 85 24 09*

## • F.N.D.I.R.P CR

La fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) est une association loi 1901, fondée en octobre 1945, cinq mois après la victoire sur le nazisme.

Notre association La FNDIRP Section de Rochefort Marennes et Pays Charentais a son siège au 16, avenue de Beaulieu 17320 Marennes. [jacques.jamain@wanadoo.fr](mailto:jacques.jamain@wanadoo.fr)

Tel 0546855472

L'effectif est de 62 adhérents en 2014. Le prix de la carte ami est de 20 euros.

Nos activités sont nombreuses :

- animer la Mémoire de la Résistance et de la Déportation.,
- membre du CNRD (Concours

National Résistance Déportation).

- membre du jury départemental du CNRD. Nous offrons des ouvrages chaque année aux lauréats du concours. Le thème de l'année 2014-2015 est "La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire".

En 2014 nous avons été présents à 34 cérémonies patriotiques, de janvier à novembre.

Il y eu la journée de la Déportation (dernier dimanche du mois d'avril) avec quatre cérémonies sur Rochefort, Marennes, St Just.

Il y eut quatre décès et 10 gerbes de déposées au cours de l'année.

Nous avons participé aux Forums de Bourcefranc, Marennes, (excusé pour

St Just-Luzac en offrant 6 ouvrages).

Nous préparons le thème CNRD chaque année à la Sorbonne, Paris.

Nous intervenons dans les collèges de St Pierre d' Oléron, La Tremblade (pièce de théâtre jouée avec les élèves).

Nous corrigeons les copies du CNRD en avril à La Rochelle dont la participation est de 350 élèves sur le Département de la Charente Maritime. La remise des prix s'est faite avec Mme la Préfète le 18 juin à la Préfecture de La Rochelle.

*Jacques JAMAIN  
Président*

## • Association des Anciens de Saint-Just-Luzac

Cette association se compose de deux sections :

### 1. Le Club des Anciens :

- Réunir à la salle des associations les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ainsi que les retraités de Saint-Just-Luzac et des environs.

- Organiser des voyages et autres occupations tels que les jeux de belote, de tarot... Nous nous réunissons tous les vendredis de 14 à 18 h avec gouter offert vers 16h.

Le montant de l'adhésion est fixé à 8 € pour l'année. Cette modique somme vous permet de bénéficier d'une ristourne de 6€ sur le montant de chacun des deux repas dansants annuels – l'un pour la **Fête des Mères le dimanche 07 juin 2015**, l'autre pour la **fin de l'année le dimanche 29 novembre 2015**.

L'année 2014 a connu 58 adhésions. Le club est fermé au mois d'août.

Cette année, nous avons effectué une sortie d'une journée à la Venise Verte sur ARCAIS avec repas et balade en bateau.

**En 2015 un voyage est prévu le 6 septembre 2015 à Brantôme (Dordogne).**

### 2. Le club de gymnastique douce :

Cette section est une classe de gymnastique douce organisée par un professeur qui est nommé par la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Toutes les personnes de tous les lieux et de tous les âges peuvent s'inscrire. Le coût (assurance et cotisation) est fixé par la Fédération de Gymnastique chaque année, il vous faut compter environ 76€. Le nombre d'adhérents était en 2014 de 32.

Cette gymnastique, encadrée par un professeur super sympa, est destinée aux personnes désireuses de s'entretenir, de garder ou retrouver la souplesse des articulations et muscles par des mouvements savamment dosés. Il va sans dire que vous en sortez forcément rajeuni !!! Plusieurs participants(tes) sont également inscrits(tes) au Club des Anciens. Les séances ont lieu tous les mardis de 15 à 16h au Temple de Saint-Just-Luzac sauf pendant les vacances scolaires.

### Adhésions :

Les adhésions se font principalement en début d'année le jour de l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à la salle des associations de Saint-Just-Luzac.

A très bientôt

## • Atelier de Peintres Amateurs

A Saint Just Luzac, depuis début septembre, la nouvelle association « Atelier de Peintres Amateurs » a investi les locaux de l'ancienne poste. Onze artistes amateurs se réunissent le mercredi et le jeudi après-midi afin de partager leur passion dans la bonne humeur.

Outre le but de rassembler des peintres amateurs, l'association provoque aussi l'intervention de professionnels(les) afin de perfectionner ses adhérents. Actuellement Marielle Chable, artiste peintre créatrice à Vaux sur Mer, apporte à chaque membre son savoir-faire.

N'oubliant pas le but associatif, les artistes amateurs participent aussi bénévolement à l'encadrement périscolaire des enfants de la commune une fois par mois.

### Renseignements :

08 rue de la Garenne  
17320 Saint Just-Luzac.  
Tél : 06 59 92 86 93



## • Club de Tir Marennais

Le stand de tir, situé au lieu-dit « Le BOURNET » sur la commune de St JUST-LUZAC, est ouvert le mercredi de 17h à 20h, le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Le club accueille les tireurs à partir de 9 ans.

### Tarifs (à l'année)

**Jeunes :** Poussins à Juniors (garçons et filles) : 80 €

**Adultes :** Seniors et Dames : 150 €

### Tarifs spéciaux :

**Couples :** 280 € (conjoint ou adulte et enfant : 150 €+130 €)

**Site :** club-de-tir-marennais@wifeo.com

**Mail :** sylvie.guegand@sfr.fr et am.coirault@sfr.fr

**Téléphone :** Sylvie Guégand : 06 76 76 80 33

**Activités :** tir sur cible à 10m (armes à plomb), 25, 50 et 100m (armes à cartouches).

Toutes ces activités sont encadrées et ne sont pratiquées qu'après une formation à la sécurité.

Les jeunes sont systématiquement encadrés par des animateurs diplômés par la fédération.

Le club organise tous les ans des challenges amicaux interrégionaux, à Pâques, Pentecôte et au mois d'octobre et participe aux compétitions officielles (championnats départemental, régional et France).



## • La Fraternelle

### Harmonie de Saint Just - Luzac : musique et convivialité

#### Un peu d'histoire

La Fraternelle a été fondée en 1905 par M. Monteau, 1er président pendant 23 ans, auquel ont succédé MM Camille Vedeau (1929-1944), Mallet et Orgerit (1945-1946) et Clerteau (1946 à 1996). Le président actuel est M. Philippe Boyard.

La Fraternelle a connu 5 chefs de musique : MM Caillaud (1905 à 1910), Edgar Renaud (1910 à 1954), Robert Chapier (1954 à 1988) et Jean Vedeau dit Loulou (1989 à 2005). Depuis son décès en 2005, M. Urbain Demoraes dirige l'harmonie.

Comme beaucoup d'harmonies, il est difficile de recruter des musiciens. Afin de permettre un bon travail avec un effectif suffisant, il est indispensable de travailler en collaboration. Depuis 1966, La Fraternelle et l'Amicale Saujonnaise s'entraident mutuellement : Loulou est venu avec M. Robert Chapier et un groupe de musiciens saint-justais renforcer l'harmonie de Saujon, alors dirigée par M. Auguste Avril, lui-même saint-justais et saujonnaise. Depuis les années 1980, la collaboration s'est élargie avec l'Harmonie de Pont l'Abbé d'Arnoult.

#### La Fraternelle en 2014 : nombreuses actions sur la commune et ailleurs



Concert lors de la Foire aux Géraniums, 27 avril 2014.

L'orchestre est composé d'une vingtaine de musiciens de tous âges (de 11 à 90 ans) et venant de tous horizons : Clarinettes sib, clarinette basse, flûtes, saxophones alto et ténor, trombone, basse, trompettes, batteries. Nous recherchons toujours de nouveaux musiciens, en particulier des trompettes et des basses (trombone, saxophone baryton, tuba ...), mais tous les instrumentistes à vent seront les bienvenus.

**Mutualisation des moyens :** répétition commune à Saujon tous les vendredis à 21h00, Salle des associations, 33 Cours Victor Hugo.

**Cours :** formation de musiciens pour l'harmonie : cours chaque mercredi (flûte, trompette)

**Concerts et animations :** l'harmonie anime les diverses fêtes de la commune (Foire aux Géraniums, Fête de la Musique, 13 juillet, forum des associations) et organise chaque année le concert de Sainte Cécile dans l'église de Saint Just en novembre. La Fraternelle joue également sur d'autres communes, toujours en association avec l'Amicale Saujonnaise

#### Repas convivial lors de la Foire aux Géraniums



#### Concert lors du 13 juillet 2014, au stade de Saint Just



**Voyage annuel :** la Fraternelle organise chaque année en collaboration avec l'Amicale Saujonnaise un voyage culturel afin de remercier les musiciens, leurs conjoints et les bénévoles de leur dévouement pour la

bonne réussite des diverses actions. En 2014, le séjour était dans le sud-ouest entre les bastides autour d'Agen et les landes d'Armagnac.

#### Pont roman et Moulin fortifié Henri IV à Bartbaste



#### Musiciens, rejoignez nous.

Vous jouez d'un instrument à vent, venez jouer avec nous. Vous trouverez une ambiance conviviale, une harmonie active et dynamique. Nous pouvons prêter certains instruments, notamment trombone, saxophone ténor ou baryton, basse...).

**Président :** Boyard Philippe  
**Secrétaire :** Bouquet Anne Lise  
**Renseignements :** 06 84 14 13 26  
**Répétitions :**

Vendredi 21h00  
3 cours Victor Hugo, Saujon  
**Activités :** Sur la commune de Saint Just-Luzac et diverses autres communes, en collaboration avec l'Amicale Saujonnaise.

#### Fête de la Musique, Place Papin, le 21 juin 2014



#### Les musiciens et leurs amis devant la gabare, après la croisière sur la Baise



## • La Fraternelle

### Diverses activités réalisées en 2014...

	Saint Just - Luzac	Autres communes
<b>Concert</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Foire aux Géraniums : inauguration et concert (27 avril)</li> <li>&gt; Fête de la Musique, place Papin (21 juin)</li> <li>&gt; Concert du 13 juillet au stade</li> <li>&gt; Concert de Sainte Cécile, église de Saint Just (15 novembre)</li> <li>&gt; Concert, église de St Laurent de la Prée (7 décembre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Semussac : festival de musique avec l'Amicale Saujonnaise. Animation matinale dans trois quartiers de la commune (27 avril).</li> <li>&gt; Saujon, les Thermes : Fête de la Musique (21 juin)</li> <li>&gt; L'Eguille : apéritif concert (18 juin)</li> <li>&gt; Saujon : concert des mercredis saujonnaise (9 juillet)</li> </ul>
<b>Aubades</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Forum des associations (20 septembre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Saujon : Revue des pompiers (14 juillet)</li> </ul>
<b>Cérémonie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Pont de la Bergère (27 avril et 12 octobre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Diverses cérémonies sur d'autres communes</li> </ul>
<b>Voyage</b>	Du pruneau à l'Armagnac, 5 et 6 juillet. Visites des bastides du pays d'Albret, croisière sur la Baise, rencontre avec les pruneaux et leur producteur, visite d'Agen, chay et bastide à Labastide d'Armagnac.	

## • Amicale de Marins

### Amicale de marins et marins anciens combattants du canton de Marennes et Pays Rochefortais

#### Présentation de l'amicale :

L'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants de Marennes et Ile d'Oléron est déclarée à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT SUR MER, le 27 avril 1946, siège social : Mairie de MARENNES 17320.

En 2001, à la suite de grosses difficultés de gestion de l'association Rochefortaise, notre amicale entreprit une fusion absorbante afin de conserver les amicalistes de cette association (déclaration à la Sous-Préfecture de ROCHEFORT SUR MER, en date du 12 juin 2001).

L'Amicale devient alors « Amicale de Marins et Marins Anciens Combattants du Canton de Marennes et Pays Rochefortais »

Notre amicale est affiliée à la FAMMAC (Fédération des Associations de Marins et Marins Anciens Combattants). La FAMMAC est reconnue d'utilité publique (décret du 25 novembre 1950), siège social et secrétariat administratif sis 15, rue de Laborde - CC19 6 à 75398 PARIS Cedex. Egalement, elle est membre de la confédération maritime internationale (CMI).

L'Association d'Entraide des Amicales de Marins et Marins Anciens Combattants voit le jour le 1er avril 1949.

Près de 460 AMMAC ou Cols Bleus sont rattachés à la fédération.

#### Président de l'Amicale :

M. BARBE, Didier demeurant 13, rue du Petit Breuil à MARENNES 17320 - tél : 05 46 85 38 74 - mail : barbe.d2@orange. fr

#### But de l'Amicale:

Le but de l'amicale est de faciliter les contacts entre marins des trois marines (nationale- pêche et commerce) , tout en associant ceux qui sont encore en activité par l'organisation de réunions d'informations et de manifestations diverses auxquelles peuvent participer les familles.

Elle facilite les rapports avec les autorités pour les questions administratives, notamment. Elle maintient l'esprit des traditions maritimes.

L'amicale :

- participe aux cérémonies patriotiques et diverses,
- participe aux A.G. des amicales limitrophes dont sont conviés tous les amicalistes,
- participe à des forums. A la fête du Chenal de la Cayenne,
- organise des journées festives. (galette des rois - thé dansant - A.G. avec repas dansant - éclade de moules),
- organise un grand voyage par an et des sorties spectacles ou champêtres.

#### Agenda 2015 de l'Amicale :

Galette des rois avec animation, le 11 janvier 2015 à 15 heures, Centre

d'Animations et de loisirs à MARENNES.

Thé dansant le 15 mars 2015, à 14 heures 30, salle des fêtes de SOUBISE.

Assemblée Générale avec repas dansant le 19 avril 2015, Centre d'Animations et de Loisirs à MARENNES.

Grand voyage en AUTRICHE du 26 mai au 04 juin 2015.

Courant juin 2015 : une sortie plein air. Début octobre : animation, en cours d'élaboration.

Eclade de Moules avec animation, le 30 août 2015, à 12 heures 40, salle polyvalente de MOEZE.

Toutes nos animations ci-dessus sont ouvertes à tous.

#### Adhésion :

Vous pouvez adhérer à tout moment à notre amicale en tant que membre actif (Marin ou ancien marin) ou en tant que membre sympathisant.

#### Renseignements ou inscriptions :

Vous pouvez vous renseigner, adhérer, ou vous faire inscrire pour une ou plusieurs manifestations ci-dessus auprès :

- du Président de l'Amicale,
- de Mme GUINDET, Gisèle, secrétaire et responsable des voyages et sorties - tél : 05 46 47 01 61
- de M. GUITARD, Jean-Pierre, trésorier - tél 05 46 36 04 28

*Le Président, M. BARBE Didier*

## • Foyer rural

Plusieurs activités sont possibles au Foyer Rural : tennis de table, jeux de société avec la section « Bonheur des dames », recherches sur l'histoire locale au « Pays des Iles », randonnées pédestres avec « Les Mille Pattes », initiation ou perfectionnement en informatique.

La saison 2013-2014 a été couronnée par un agréable séjour sur l'île de Noirmoutier, et par la belle réussite des joueurs de tennis de table en compétition FFTT.

### Tennis de table :

Nos débuts en FFTT : la 1ère équipe a fait un parcours 2013-2014 sans faute avec montée de départementale 3 en départementale 2 puis en départementale 1. Arrivera-t-elle cette année à franchir le cap de la pré-régionale ? C'est bien parti, mais difficile. La 2ème équipe vise le passage en D2. Suivez les performances de nos équipes sur le site <http://stjustluzactennisetable.wordpress.com>

Entraînements les mercredis en période scolaire de 14h à 16h et les vendredis à partir de 18h jusqu'à 22h au temple de Luzac.

Merci à tous les partenaires du club : Philippe Naud traiteur, Boulangerie Maguier, Minimotor, Pharmacie Lévy, Didier le jardinier, Constructions Neaud.

Renseignements auprès de Richard Morin au 06 09 74 62 92

### Club informatique :

Mickaël Chabot et toute son équipe partagent leur savoir et leur expérience de l'informatique les vendredis de 17h30 à 19h. Initiation pour débutants les lundis à 17h30 avec Jacky Michaud, par périodes de trois



mois. Pour des renseignements ou une inscription contacter Michel Lepers au 05 46 75 04 69 ou André Chabot au 05 46 85 19 50.

Mail : [club.informatique@gmail.com](mailto:club.informatique@gmail.com)

**Les Mille Pattes** proposent chaque semaine une marche de 8 à 10 km sur des parcours variés. Nous avons un super groupe, nous randonnons toujours dans la bonne humeur, nous sommes nombreux aussi les inscriptions se font sur liste d'attente. Renseignements auprès de Ghislaine Couzinet - Tel 05 45 85 12 93

**Le Bonheur des Dames** vous invite à partager des après-midi sympathiques et conviviaux, à la Maison des Associations Place André Dulin le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00. Nous jouons au Scrabble - au Triomino - aux dominos du « Mexican train » - au Rummikub tout en papotant et en terminant l'après midi autour d'une boisson chaude et de douceurs.

Pour tous renseignements :

Odette Guionneau : tél. 05.46. 85.42.29

Edith Crespo : tél. 05.46.85.46.15

### Le Pays des Iles

Quelques passionnés de l'histoire de notre commune se retrouvent tous les mardis à

10h à l'ancienne poste pour partager leurs découvertes. Le numéro 5 de la revue « St Just-Luzac d'hier vers aujourd'hui » est sorti en juillet 2014, nous espérons retrouver un rythme régulier de parution.

Fin octobre nous avons présenté une exposition sur la cartographie de la Charente maritime prêtée par le Service des Archives départementales, complétée par la mise à disposition du cadastre napoléonien de la commune ; cette exposition a connu un vif succès.

N'hésitez pas à venir nous aider, ou à nous communiquer des documents ou photos concernant St Just-Luzac d'autrefois que nous dupliquerons avec soin avant de vous les restituer. Renseignements auprès de Marie Morin au 05 46 85 07 90 ou [paysdesiles@gmail.com](mailto:paysdesiles@gmail.com)

### FOYER RURAL DE ST JUST-LUZAC

Présidente : Marie Morin

Trésorier : Daniel Crosaz

Secrétaire : Edith Crespo



## • K-Danser

Créée en septembre 2008, l'association K-DANSER, dont le siège social est à Marennes, dispense des cours de Danse Modern'Jazz, Danse Orientale et depuis cette année de HIP HOP.



Après une formation en danse classique, complétée par l'apprentissage du Modern'Jazz, des claquettes et de la danse contemporaine, le professeur - Karine de Monte - a suivi à Paris une préparation au professorat lui permettant d'obtenir les autorisations indispensables à l'enseignement de la danse Modern'Jazz, délivrées par le Ministère de la Culture.

Karine de Monte compte en outre plus de 25 ans d'expérience, en France (Paris et Province) et à l'étranger - Maroc - où elle s'est formée à la Danse Orientale qu'elle exerce depuis 15 ans.

Cette année, l'association a souhaité diversifier ses activités et a mis en place un cours de HIP HOP destiné aux enfants à partir de 8 ans, aux ados et aux adultes. Ces cours sont animés par un jeune homme lui-même bien formé à cette discipline et danseur dans la troupe de danse de K-DANSER.

Nos cours de Modern'jazz et de Danse Orientale s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, aux pré-ados, aux ados et aux adultes, débutants et confirmés.

Cette année nous avons 70 élèves inscrits dont plusieurs font 2 voire 3 disciplines.

L'an dernier, K-DANSER a donné des spectacles bénévoles pour le Téléthon, la Fête de la Musique, à l'hôpital de Marennes et à la maison de retraite d'Arvert et produit son gala de fin d'année à Marennes. Cette année, Karine de Monte et Andy Billeau ont eu le plaisir de faire une démonstration des 3 disciplines enseignées à l'occasion du Forum des Associations de Saint Just-Luzac.

# Association "LES PETITES CANAILLES"

## Nouvelle association des parents d'élèves du groupe scolaire Eric Tabarly



Son but est d'organiser des événements afin de récolter des fonds pour participer aux sorties scolaires de vos enfants

### AGENDA :

- Bourse aux jouets : dimanche 30 novembre 2014
  - Concours de belote : dimanche 1er février 2015
  - Loto : samedi 12 septembre 2015
  - Bourse aux jouets : dimanche 22 novembre 2015
- ainsi qu'une kermesse, un loto enfants .....

contact : Me ROCHETEAU Myriam

06.08.84.25.32 / myriam.rocheteau@hotmail.fr



Deux spectacles sont prévus à Saint Just-Luzac l'un pendant le repas des anciens le 15 Février, l'autre le samedi 4 Juillet 2015 à la salle des Fêtes.

Le spectacle de fin d'année aura lieu à Marennes, au Centre d'Animation et de Loisirs, le 20 Juin 2015. D'autres projets seront concrétisés dans les mois qui viennent : Noël à l'hôpital de Marennes, spectacles dans plusieurs maisons de retraite.



Les membres de l'équipe de K-DANSER sont à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à les contacter.

**Tarifs des cours :** pour l'année 215 € - tarif dégressif pour plusieurs disciplines ou plusieurs élèves de la même famille.



### Le Bureau :

Céline Méry – Présidente  
Marennes (06 34 48 46 20)

Christelle Duc – Trésorière  
Hiers (06 77 54 54 22)

Annick de Monte – Secrétaire  
Saint Just-Luzac (06 88 74 84 70)

Virginie Orski – Assistante Technique  
Bourcefranc (06 03 46 93 08)

### Professeur :

Karine de Monte – Saint Just-Luzac  
(06 12 40 39 61)

### Assistant :

Andy Billeau - Marennes  
(06 60 27 57 25)

## • Section Palet Vendéen de Saint Just-Luzac



La section Palet Vendéen de St JUST-LUZAC fût créée le 5 décembre 2013. 24 adhérents s'inscrivaient pour la saison 2013-2014.

La saison 2014-2015 s'annonce prometteuse avec 20 inscrits.

Ce jeu consiste à lancer un disque en fonte que l'on appelle « palet » le plus près d'un palet plus petit appelé « le maître », équivalent d'un cochonnet aux boules.

Ce maître est placé sur une plaque en plomb de 45 cm de coté.

Tout palet hors de la plaque ou touchant le sol est nul. Le joueur est situé à 3,80 m du bord de cette plaque.

La partie se joue en simple, doublette ou tripllette. Chaque joueur dispose de 2 ou 3 palets selon la configuration de l'équipe.

Les séances se déroulent tous les jeudis soir de 18h à 20h à la salle omnisports de St Just-Luzac (ancien temple à luzac)

Les tarifs sont de 25€ par an et pour les moins de 18 ans 15€ seulement. Ce prix comporte une licence obligatoire de 12€

En 2014, deux concours ont été organisés.

Les concours sont ouverts à tous même si vous n'êtes pas adhérent.

Pour 2015, trois concours sont prévus : le samedi 7 février après midi en salle, le samedi 30 mai après midi sur la place Jean Hay ou en salle suivant la météo et le dimanche 6 septembre toute la journée sur la place Jean Hay à Luzac avec un repas froid à midi.

Vous pouvez venir vous exercer tous les jeudis afin de découvrir ce jeu, les deux premières séances étant gratuites

Vous pouvez me contacter au 07 89 66 69 69 ou par mail : claude.jousselin.17@orange.fr

*Le Président, C.Jousselin*

## • Rail club océan



Marennes le 14 novembre 2014

Monsieur le maire de Marennes

Monsieur le maire,

Notre association fêtera en 2016 son trentième anniversaire et nous souhaitons marquer cet anniversaire à l'occasion du salon du modèle réduit que nous organiserons à ce moment.

Nous pensons présenter toutes les maquettes que les membres du club ont réalisées au cours de ces trente années et notamment la grande maquette de la ligne du Chapus que nous aurons complétée en amont de Saint Just par la section provenant de Cabariot avec, en vedette, le franchissement de la Charente sur le pont de la Cèpe.

Nous souhaiterions profiter de l'occasion pour faire une présentation pédagogique sur le chemin de fer aux enfants des écoles comme nous l'avions faite il y a quelques années lors de la dernière sortie de cette maquette. Sans doute organiserons aussi une conférence pour adultes sur le thème de l'arrivée du chemin de fer en Charente maritime et de l'importance qu'elle a revêtue pour l'économie locale.

Pour cela il nous faudrait pouvoir disposer de la grande salle du centre d'animation et de loisirs pour toute une semaine au mois d'avril 2016 et nous nous permettons de vous solliciter à cet effet dès à présent.

Le jour du salon nous utiliserons aussi, si vous le voulez bien, la pelouse pour y disposer une piscine destinée à la navigation de modèles de bateaux à vapeur et aussi un circuit de train à vapeur pour promener les petits enfants

Vous remerciant par avance de votre bienveillante attention, nous vous prions de bien vouloir agréer, monsieur le maire, l'expression de notre amical respect.

Le président,

Jacques Poget

## • Rythme et ambiance



La saison 2014/2015 débute, les inconditionnelles sont présentes et prêtes à reprendre les séances de gymnastique projetées sur grand écran et animées par Nelly et Marylou.

Sept nouvelles adhérentes se sont jointes au groupe, certainement l'effet forum des associations de septembre dernier.

Ce sont vraiment des séances de détente durant lesquelles chacun fait en fonction de ses possibilités, le principal étant de faire travailler le corps à son rythme. Tout le monde peut s'inscrire, un certificat médical doit être fourni en début de saison. Les tarifs sont très abordables afin de permettre un accès à tous : 40€ par an pour les adultes et 20€ pour les moins de 18 ans. Certaines séances sont préparées et dispensées par les animatrices sans vidéo. Lorsque le temps le permet au printemps, des sorties sur les chemins du village sont organisées ; la respiration et les mouvements d'assouplissement font partis de cette balade.

Les séances se déroulent le mercredi soir de 19h à 20h à la salle omnisports de Saint Just-Luzac (ancien temple à Luzac)

L'association « Rythme et Ambiance » a vu le jour en 1985. Je salue tous les différents bureaux qui se sont succédés ainsi que tous les bénévoles sans qui l'association ne serait rien.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. ou Mme JOUSSELIN (28 rue des Jardins 17320 Saint Just-Luzac). Tél : 05 46 85 47 81 HR.

E.mail : [claud.jousselin.17@orange.fr](mailto:claud.jousselin.17@orange.fr)

*Le Président, Claude JOUSSELIN*

## • Le Vélo Club du Canton de Marennes en pleine croissance



Les représentants du VCC Marennes, avant la course de Saint-Just-Luzac

L'année 2015 va marquer un tournant dans l'existence du Vélo Club du Canton de Marennes, qui va se doter d'une équipe première, mélange de jeunes coureurs en pleine progression et de coureurs expérimentés. Cette équipe représentera les couleurs vert et bleu sur les routes du grand ouest, avec comme objectif d'accompagner de jeunes cyclistes locaux vers le plus haut niveau.

C'est une suite logique pour le club lancé il y a sept ans par le président Jean Inacio dans le but de rassembler les nombreux pratiquants locaux. Avec plus de 70 licenciés, la structure est aujourd'hui solide et bien ancrée localement. Le bilan 2014 du club est excellent. Les coureurs du VCCM ont ramené 52 victoires l'année écoulée, le nombre est constant, mais le niveau s'élève d'année en année. Le VCCM souhaite appuyer ses efforts en direction des jeunes, dans le sillage de cette équipe première qui servira de locomotive. Depuis quelques années, en effet, un vent nouveau souffle sur le cyclisme et les clubs voient revenir des jeunes talentueux et motivés.

L'accent va être mis dans les prochaines années sur la continuité offerte aux jeunes de pratiquer localement à très bon niveau, de l'école de vélo jusqu'à l'âge adulte.

Le VCC Marennes n'oublie pas de prendre sa part dans l'animation locale, en organisant trois courses chaque année, qui sont aujourd'hui pérennisées et sont appréciées des pratiquants.

Les groupes cyclotouristes, ouverts à tous, permettent à chacun de pratiquer le vélo avec bonne humeur. Quand le nombre de participants le permet, des groupes de niveaux se mettent en place spontanément. Les nouveaux sont les bienvenus pour venir rouler et tester l'ambiance comme l'allure des sorties.

A noter que 2015 devrait être l'année du renouveau de la cyclo sportive Jacques-Bossis, qui est en passe d'être « réveillée » par le VCCM, après plusieurs années de sommeil. Le parcours, qui devrait totaliser environ 130 km, visitera les rives de la Seudre et de l'estuaire de la Gironde. Plusieurs centaines de participants sont attendus.

### Les rendez-vous du VCCM en 2015

Ecole de vélo : le mercredi à 14 H.

Renseignements Jean Inacio 05 46 85 47 74

Initiation et licences possibles à tout moment de la saison.

### Sorties cyclo (ouvertes à tous niveaux) :

- RV le mardi et le vendredi à 14 H, parking covoiturage au rond-point du Morlaisien à Marennes.

- RV le dimanche (9 h en hiver, puis 8 h à la belle saison), parking de la salle polyvalente de Marennes.

- Pour les coureurs à partir des cadets, et les cyclos rapides, sortie multiclub le mercredi après-midi en forêt de la Coubre d'octobre à Pâques.

### Courses :

Saint Just-Luzac le 25 avril

Marennes le 10 mai

Bourcefranc-le-Chapus le 25 août

Cyclo sportive la Jacques Bossis le 23 mai (sous réserve).

## • Nos associations

### CULTURE

#### **Société de Musique « La Fraternelle »**

Cours de musique / groupe et animations musicales /  
prêts d'instruments

Président : Monsieur BOYARD Philippe .....05 46 85 77 97  
16, rue du Port Marceau « Luzac » - 17320 SAINT JUST-LUZAC  
<http://fraternelle-harmonie.monsite.orange.fr> - [annelisebouquet@wanadoo.fr](mailto:annelisebouquet@wanadoo.fr)

#### **Association « Bouquinons Ensemble »**

Gestion de la bibliothèque

Présidente : Madame MEMIN Claudine .....05 46 85 28 37  
15, rue du Pied Ferrand - 17320 SAINT JUST-LUZAC

[mclaudinememin@gmail.com](mailto:mclaudinememin@gmail.com) -

[bibliothequestjustluzac@gmail.com](mailto:bibliothequestjustluzac@gmail.com)

Animations : Contes et Petites Mains & Comptines et  
Menottes - Expositions - lien actif avec l'école maternelle  
et primaire de Saint Just-Luzac

**Horaires d'ouverture au public :**

Mardis 16h00 - 18h00

Vendredis 16h00 - 18h00

Samedi 10h30 - 12h30

#### **Association « Protège ton Pays Marennes-Oléron »**

Protection de l'environnement

Présidente : Madame MEMIN Claudine .....05 46 85 28 37  
15, rue du Pied Ferrand - 17320 SAINT JUST-LUZAC

Veiller aux projets conduits par les collectivités et les par-  
ticuliers concernant l'avenir du pays Marennes-Oléron ;  
vérifier que ces projets soient respectueux du développe-  
ment durable du territoire

#### **A.S.P.A.C.A**

Amicale de Sauvegarde du Patrimoine Aéronautique

M KOUVTANOVITCH .....06 78 17 97 00

Aéro club Albert Baron BP 29 17320 Marennes

[aero.albert.baron@hotmail.fr](mailto:aero.albert.baron@hotmail.fr)

#### **F.N.A.C.A**

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,  
Maroc, et Tunisie.

Responsable : Mr GUIONNEAU Jean-Claude ..05 46 85 52 29  
18, rue de la Bergère - 17320 SAINT JUST- LUZAC

### SPORT

#### **L'Étoile Sportive Club de Foot**

Président : Monsieur HORN Thierry .....06 68 27 02 49  
8 rue des Chasseurs - 17560 BOURCEFRANC..05 46 47 36 93

Vice Président : Monsieur BIROLLAUD Ludovic

4 passage des Cigognes - 17320 MARENNES

[ludovic.birollaud@laposte.net](mailto:ludovic.birollaud@laposte.net)

#### **Les Joyeux Boulistes Club de boules**

Président : Monsieur LE ROUX Maurice.....05 46 85 24 09

5, rue de la Rigoletterie 17320 SAINT-JUST-LUZAC

[laurent.leroux10@sfr.fr](mailto:laurent.leroux10@sfr.fr)

#### **Association « Danse-Culture-Arts et Loisirs »**

Activité de loisirs /Cours de danse / Atelier peinture /  
Art floral / Voyage

Présidente : Madame MAILLET Michelle .....05 46 85 13 82  
38, rue de la Résistance - 17320 SAINT JUST-LUZAC .....

[michelthev@orange.fr](mailto:michelthev@orange.fr)

#### **Société de Gymnastique Volontaire**

##### **« Rythme et Ambiance »**

Développer l'épanouissement par les activités physiques

Président : Monsieur JOUSSELIN Claude .....05 46 85 47 81  
28, rue des Jardins «Luzac» 17320 SAINT JUST-LUZAC

07 89 66 69 69

[claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr)

#### **Palet Vendéen**

Président : Monsieur JOUSSELIN Claude .....05 46 85 47 81  
28 rue des Jardins «Luzac» - 17320 SAINT JUST-LUZAC

07 89 66 69 69 .....[claude.jousselin.17@orange.fr](mailto:claude.jousselin.17@orange.fr)

#### **Club de Tir Marennais**

Présidente : GUEGAND Sylvie .....06 76 76 80 33  
21 rue Gérard Philippe - 17320 MARENNES

[sylvie.guegand@sfr.fr](mailto:sylvie.guegand@sfr.fr) -

Stand de tir à 10m, 25m, 50m et 100m - Tir sportif sur  
cibles, toutes disciplines - Carabine et Pistolet (air com-  
primé, 22 LR, gros calibre).

#### **Vélo Club du Canton de Marennes « VCCM »**

Président : Monsieur INACIO Jean .....05 46 85 47 74

9, Avenue Léon Hélène - 17320 MARENNES .....06 32 15 70 12

<http://vccmarennes.com> .....[jean.inacio@sfr.fr](mailto:jean.inacio@sfr.fr)

#### **K Danser**

Cours de danse orientale, tous niveaux pour enfants, ados et adultes

Présidente : Madame MERY Céline .....06 34 48 46 20

6 rue du Général de Gaulle 17320 MARENNES

Courrier : Annick de Monte - 44 rue de la Résistance -

17320 SAINT JUST-LUZAC .....06 88 74 84 70

Professeur Karine de Monte.....06 12 40 39 61

### LOISIRS

#### **Associations des Anciens de Saint Just-Luzac**

Activité de divertissements + atelier équilibre

Vice Président : Monsieur QUETIER Maurice

4 rue du stade - 17320 SAINT JUST-LUZAC .....05 46 36 13 46

**Club des anciens :** [mjp.ajoint1@sfr.fr](mailto:mjp.ajoint1@sfr.fr)

**Club gym douce :** M. BOUYER Jean-Jacques.....05 46 85 53 67

Belote et tarot les vendredis de 14 h à 18 h / repas de la Fête des Mères et de fin d'année - Atelier équilibre tous les mardis de 15h00 à 16h00 au Temple de Luzac

Atelier Equilibre : Cette activité s'adresse aux personnes qui souhaitent améliorer leur équilibre, apprendre à se relever en toutes circonstances, renforcer leurs capacités physiques et prévenir les mauvaises chutes. ....05 46 75 07 42

### **A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée)**

Gestion de l'activité chasse

Président : Monsieur BEGU Jean-Marie.....05 46 85 66 05

36, rue Jean Gautier « Les Fontenelles »

17320 SAINT JUST-LUZAC

[jean-marie.begu@wanadoo.fr](mailto:jean-marie.begu@wanadoo.fr)

### **Comité des Fêtes**

Animation de la commune

Président : Monsieur CHERE Olivier .....05 46 85 28 33

4, rue de la Rigoletterie 17320 SAINT JUST-LUZAC

[olivier.chere@sfr.fr](mailto:olivier.chere@sfr.fr)

Organisation de festivité : Foire aux Géraniums

(brocante vide-grenier) - Eclade de Moules -

Rallye Vélo - Soirée Entrecôte - Soirée Halloween - Animations de Noël

### **Foyer Rural** Activité de loisirs

Présidente : Mme MORIN Marie .....05 46 85 07 90

1 rue Goulebenèze - 17320 SAINT JUST-LUZAC

[marie-morin99@laposte.net](mailto:marie-morin99@laposte.net) .....<http://sites.google.com/site/frstjustluzac/>

**Club Informatique :** Mr André Chabot - 11, rue Grand Breuil 17320 MARENNES .....[st.justclub@gmail.com](mailto:st.justclub@gmail.com) - 05 46 85 19 50

**Tennis de table :** Mr Richard Morin

1 rue Goulbenèze - 17320 SAINT JUST-LUZAC

06 09 74 62 92

<http://stjustluzactennisetatable.wordpress.com>

**Randonnée Les mille Pattes :** Mme Ghislaine Couzinet

22 rue St Luc - 17320 HIERS BROUAGE .....05 46 85 12 93

**Bonheur des Dames :** Mme Edith Crespo

rue Médiante - Mauzac 17320 SAINT-JUST-LUZAC

.....05 46 85 46 15

### **Pays des îles**

Histoire locale et valorisation du petit patrimoine

Mme Marie Morin 1 rue Goulbenèze

17320 SAINT JUST-LUZAC

[paysdesiles@gmail.com](mailto:paysdesiles@gmail.com).....05 46 85 07 90

### **Association « Les Moussaillons »**

Informer les parents sur la vie scolaire de leurs enfants et entretenir le dialogue entre les parents et les enseignants.

Cette association œuvre pour le bien-être des enfants du groupe scolaire Eric Tabarly ainsi que ceux du local jeunes.

Présidente : Madame VIOLLET Meryl .....05 46 75 60 37

Chez Mme Murielle Richard 7, chemin de la Gare

17320 SAINT JUST-LUZAC

[majue98@aol.com](mailto:majue98@aol.com)

### **Club des Jeunes**

Gestion du local jeune « Les Jeunes se mobiliz »

Contact : Audrey THIOULET ..05 46 75 07 42 - 06 27 06 18 67

4, rue de la Rigoletterie - 17320 SAINT JUST-LUZAC

Pendant les périodes scolaires : le mercredi et samedi de

14h à 19h et le vendredi de 18h à 22h. Pendant les vacances

scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h et le mercredi

de 20h à 22h. [localdesjeunes-stjustluzac@orange.fr](mailto:localdesjeunes-stjustluzac@orange.fr)

### **Coopérative Scolaire**

Madame HUGUET Marielle Directrice du Groupe Scolaire.....

.....05 46 85 61 34

Rue du 19 mars 1962 - 17320 SAINT-JUST-LUZAC

[e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr](mailto:e-st-just-luzac@ac-poitiers.fr) - <http://web17.ac-poitiers.fr/side/e.stjustluzac-tabarly/>

### **Rail Club Océan « Modélisme Ferroviaire »**

Président : Monsieur POGET Jacques .....05 46 85 14 58

Le Bournet 17320 SAINT JUST-LUZAC .....[railclubocean@sfr.fr](mailto:railclubocean@sfr.fr)

[silvestri,jean-pierre@wanadoo.fr](mailto:silvestri,jean-pierre@wanadoo.fr) - <http://railclubocean.canalblog.com/>

## **AUTRES ASSOCIATIONS**

### **La Maison de Pierre GEM**

#### **« Groupe d'entraide Mutuelle »**

Pôle d'informations, de rencontres, d'échanges et d'activités pour les personnes qui connaissent ou ont connu des troubles psychiques, la solitude ou l'isolement.

A la Maison des Associations.....05 46 36 47 31

Rue Georges Clemenceau - 17320 MARENNES .....06 32 90 37 95

[espoir.dixsept@orange.fr](mailto:espoir.dixsept@orange.fr) .....<http://gemoleron.info>

### **Tous en piste**

Danse de société et de loisirs à Marennes et Arvert

Président : Monsieur Rémy THOMAS

[dansetousenpiste@gmail.com](mailto:dansetousenpiste@gmail.com)

Secrétaire JARNAN Nadine.....07 86 27 18 63

17320 HIERS BROUAGE.....<http://tousenpiste.pagesperso-orange.fr>

### **MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)**

Les Pastels : établissement pour adultes handicapés : structure d'hébergement, services pour adultes.

Directrice :

Mme Garlandier .....05 46 36 80 42 - 05 46 75 92 19

Rue Treuil Bois - 17320 ST JUST-LUZAC

<http://www.mas-les-pastels.fr>.....[mas-lespastels@atash.fr](mailto:mas-lespastels@atash.fr)

## • Groupe scolaire Eric Tabarly

En septembre 2014, 165 élèves répartis sur sept classes ont fait la rentrée.

- PS classe de Mme Anna SIMOES : 25 élèves
- MS/GS classe de Mme Aurélie BOUSTOUHAN et M. Simon BEBIEN : 26 élèves
- GS classe de Mme Emmanuelle GASCOIN et M. Simon BEBIEN : 20 élèves
- CP classe de Mme Christine POISSON : 24 élèves
- CE1/CE2 classe de M Vincent AMORY : 23 élèves
- CE2/CM1 classe de Mmes Véronique RATEL et Marielle HUGUET : 22 élèves
- CM1/CM2 classe de M Thierry SAUSSEAU : 24 élèves.

L'école a accueilli deux nouveaux enseignants Mme GASCOIN et M. BEBIEN

**Rappel :** inscriptions pour la rentrée 2015. Contactez la directrice Mme HUGUET par téléphone ou courriel afin de prendre rendez-vous dès le mois de mars 2015.

Une nouvelle association de parents s'est créée pour participer à l'animation de l'école : « Les Petites Canailles ». Nous saluons l'engagement de ces parents et nous souhaitons réussite à cette association.

## RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2014

### Le jardin de l'école

Derrière le bâtiment principal de l'école se trouve notre jardin. Il est constitué d'un espace délimité par de vieux murs de pierre au pied desquels nous avons planté des vivaces et des roses trémières. Nous faisons nos plantations également dans des carrés fabriqués par les services techniques. Depuis cette année il s'est agrandi d'un espace entretenu lors d'un atelier périscolaire. Le jardinage est une activité riche qui constitue un projet fédérateur entre activité pédagogique et périscolaire.



### Carnaval

Au début du printemps les élèves de l'école Eric Tabarly ont rejoint les pensionnaires de la M.A.S. des Pastels pour fêter Carnaval. Le cortège coloré a traversé le village, a été reçu par un lâcher de ballons multicolores au centre du parc des Pastels et les élèves se sont vus offrir des friandises après avoir interprété quelques chants appris pour l'occasion. Confettis, bonbons et sourires étaient au rendez-vous !



Carnaval



Carnaval

### English breakfast



Un mercredi matin d'hiver les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM2 se sont transformés en cuisiniers anglais. Dans la cuisine gracieusement mise à disposition par M. Boiteau, ils ont confectionné un

English breakfast pour tester les saveurs matinales d'Outre Manche. Outre la langue de Shakespeare, pancakes, red beans, eggs, bacon, marmelade... étaient au menu. Tous ont goûté à ce buffet british et ont pu exprimer leur goût.



Breakfast

## Le sport à l'école

Comme chaque année, nous adhérons à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP). Nous participons chaque année à plusieurs rencontres sportives regroupant des élèves des communes du Pays de Marennes. En 2014, les élèves de GS, CP et CE1 ont fait trois rencontres dont une en hiver. C'était une première. Ils ont pu s'initier aux jeux d'opposition dans le gymnase du collège et visiter la médiathèque de Marennes. Les élèves de cycle III ont participé à 3 rencontres également (Orientation à La tour de Broue, Athlétisme et Jeux collectif au stade de Marennes). Vous les avez certainement croisés en file indienne sur les routes et chemins de la commune au guidon de leurs vélos ! C'était également une nouveauté d'effectuer tous les déplacements en respectant l'environnement. Merci aux nombreux parents accompagnateurs et à M. Labbé, garde champêtre, sans qui ces aventures ne pourraient avoir lieu.



Les CM ont comme chaque année bénéficié de 8 séances de voile (4 en juin et 4 en septembre). Le plan d'eau de Marennes n'a plus de secret pour eux. Hissez bien haut les voiles...

Quant aux élèves de GS, CP, CE1 et CE2 ils bénéficient d'un cycle de 12 séances de natation au centre aquatique Iléo à Dolus d'Oléron.



## Les différentes sorties des classes

Grâce à la générosité de l'association Les Moussaillons, toutes les classes ont pu réaliser une sortie un peu exceptionnelle.

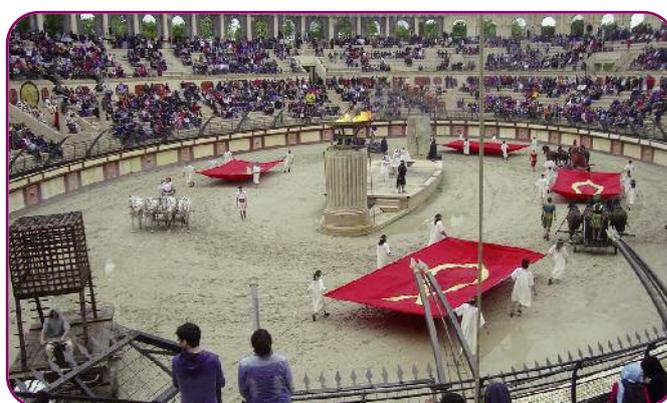
La petite section est allée au Marais aux oiseaux à Dolus d'Oléron. Les moyenne section et grande section sont allées au Parc Indian's forest à les Mathes : acrobaties et aventures au programme !



Les CP et CE1-CE2 ont marché sur les traces des hommes préhistoriques au Paléosite de Saint Césaire.



Les CM1 et CM2 ont fait le grand voyage historique du Parc du Puy du Fou.



Suite page suivante

## • Groupe scolaire Eric Tabarly (suite)

### LES ACTIVITÉS ET PROJETS POUR L'ANNÉE 2014/2015

#### Projet d'école :

Cette année dans le cadre de notre projet d'école « Langage et arts du spectacle vivant », nous étudions le Théâtre.

Les classes de l'élémentaire intègrent cet axe dans leurs projets de classe. Il est prévu de présenter aux familles un spectacle théâtral à la fin de l'année scolaire.

Quant aux maternelles, elles présenteront quelques danses lors de la fête kermesse de fin d'année dont la date n'est pas encore arrêtée.

#### Découverte du patrimoine du village



Le village présente des paysages variés que les classes observent et étudient : le Bois de la Garenne gentiment ouvert pour y découvrir le milieu forestier, les marais, leur flore et faune variées. Ce dernier écosystème sera particulièrement observé par les classes de CP et CE1-CE2 tout au long de l'année.

#### Noël

Cette année le spectacle de Noël offert par la mairie s'est décliné sur deux temps et deux espaces selon le public visé :

- le mercredi 17 décembre, les élèves de la PS au CE1 ont assisté au spectacle « Bouille & tambouille » de la compagnie **Les Héliades** dans la salle des fêtes communale. -  
- le mercredi 14 janvier, les élèves du CE2 au CM2 ont assisté au spectacle « Allez Ollie ...à l'eau ! » à l'Estran de marennes.

- le 12 décembre, les élèves et leurs enseignants ont proposé un marché de Noël où il était possible de trouver une gamme variée de gourmandises et de petits objets préparés par les petites mains de l'école. Quelques bonnes idées de cadeaux pour Noël...

#### Vie de la commune

Cette année 2014, année du centenaire du début de la Grande Guerre, les élèves de l'école ont participé en nombre à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Les élèves de CE 2/CM1 ont étudié en classe des poésies sur cet évènement et ont donc fait partager ces textes lors de la cérémonie. Chaque enfant a ensuite déposé un œillet au pied du monument. Pour clôturer, les élèves du CP au CM2 ont chanté avec beaucoup d'émotion la Marseillaise qu'ils avaient apprise en classe avec leurs enseignants et M. Meyer, maître de cérémonie.



Tous les enfants ont rejoint leur famille avec un petit souvenir patriotique (un drapeau français offert par la mairie). Un enfant de CP a même demandé s'il pouvait le conserver pour sa vie entière ! Voilà une belle manière de partager et entretenir le souvenir de nos ancêtres qui se sont battus pour la patrie.



Cérémonie commémorative du 11 novembre

## BUDGET GROUPE SOLAIRE ET ANIMATIONS PÉRISOLAIRES

<b>Animations périscolaires</b>	Activité poney Expression corporelle Arts créatifs	1976.00€
<b>CDC</b>	Mise à disposition des animateurs	9009.00€
<b>CHIOS</b>	Séances de natation	2965.00€
<b>Météreau autocars</b>	Sorties scolaires Transport piscine Transport centre de loisirs Transport scolaire	28000.00€
<b>Librairies diverses</b>	Fournitures scolaires	7200.00€
<b>Divers</b>	Ecole maternelle (lits, draps, couvertures, alèses). Trousse à pharmacie. Poste radio, haut-parleurs. Garderie (chauffeuses). Rideaux.	3600.00€

Les fournitures scolaires de rentrée représentent environ 32 euros par élève.

# ((( VIE SCOLAIRE

## • Les activités périéducatives

Pendant la pause méridienne, deux services de restauration ont été mis en place. Ainsi les enfants ont la possibilité de découvrir plusieurs activités avant ou après le repas :

- Atelier photos
- Jardinage
- Anglais en s'amusant
- Bibliothèque
- Informatique
- Arts créatifs
- Jeux de ballons
- Peinture avec les bénévoles de l'association "Traces d'arts"



## • Restauration scolaire

Le chef cuisinier, Christophe Boiteau, élabore les menus et cuisine avec son équipe avec beaucoup de professionnalisme. Il utilise essentiellement des produits frais. Cette année encore, les enfants ont pu apprécier des menus un peu "spéciaux" :

- un menu chinois servi à l'occasion du nouvel an chinois.
- au mois de juin, barbecue dans la cour de l'école avec la participation du Club des Anciens.
- le 4 juillet un buffet froid.
- le 17 octobre, repas d'halloween dans un magnifique décor à la cantine.
- le 19 décembre, repas de Noël sous les yeux attentifs du Père Noël et de ses rennes.



## Pratique

Mairie : 05 46 85 13 03 Fax : 05 46 85 53 72

E-Mail : mairie-stjust-luzac@wanadoo.fr

Site : <http://www.st-just-luzac.fr>

Ouverture de la Mairie : **Les lundis, mardis, vendredis : 9h à 12h30**

**Les mercredis et jeudis : 9h à 12h30 et de 16h à 18h30**

**Le samedi : 9h à 12h00**

Ateliers Municipaux .....	05 46 85 77 13
Bibliothèque.....	05 46 85 55 92
Groupe scolaire Eric Tabarly .....	05 46 85 61 34
Point Poste au Petit St Just Multiservices .....	05 16 84 13 42
Communauté de Communes du Bassin de Marennes .....	05 46 85 98 41
Equipement (ROYAN) .....	05 46 39 65 20
Trésorerie .....	05 46 85 14 15
Régie des Eaux .....	05 46 97 11 92
Taxi : M. MARCHIVE Lionel .....	06 25 63 00 25

## Urgences

### Médecins :

Docteur URANGA .....	05 46 85 13 63
Docteur HIRIBAREN .....	05 46 85 13 63
Docteur BEDU.....	05 46 85 13 63

**Pharmacie :** Pharmacie LEVY..... 05 46 85 13 04

### Cabinet Masseurs - Kinésithérapeutes :

M. Moïse DJITN .....	05 46 85 51 11
M. Jakub TAZ .....	07 82 11 83 73

**SAMU** ..... 15

**Hôpital Local** 9-11, Av. Maréchal Leclerc ..... 05 46 85 01 38

**Gendarmerie** ..... 05 46 85 00 19

**Police secours ou gendarmerie**..... 17

**Pompiers**..... 18

**G.R.D.F. (Dépannage)**..... 0 800 47 33 33

**E.R.D.F. (Dépannage)**..... 09 72 67 50 17

**Régie des eaux (Dépannage)**..... 08 99 82 32 40

**Numéro d'appel pour tous services d'urgence** ..... 112

## • Calendrier des manifestations

### JANVIER 2015

---

- Le 18 Assemblée générale  
du Comité des Fêtes.  
Salle municipale. 18h00
- Le 31 Assemblée générale  
du Club des Anciens.  
Salle des associations. 14h30
- Le 31 Assemblée  
des "Joyeux Boulistes".  
Salle des associations. 18h00
- Le 31 Repas organisé  
par les "Joyeux Boulistes"  
Salle municipale. 20h30

### FÉVRIER 2015

---

- Le 1<sup>er</sup> Concours belote organisé par  
les "Petites Canailles".  
Salle municipale. 13h30
- Le 08 Galette des rois. FNACA.  
Salle municipale. 15h00
- Le 15 Repas des Aînés. Salle municipale.  
12h00

### MARS 2015

---

- Le 07 Exposition "A l'heure japonnaise".  
Bibliothèque municipale.
- Le 14 Contes et activités pour les 3/6 ans.  
"A l'heure japonnaise".  
Bibliothèque municipale.
- Le 15 Exposition de tableaux de  
l'Atelier de Peintres Amateurs.  
Salle municipale. 14h00
- Le 19 Cérémonie du 19 mars 1962. FNACA.  
Saint Just-Luzac. 18h00
- Le 21 Contes et activités  
pour les 7/10 ans.  
"A l'heure japonnaise".  
Bibliothèque municipale.
- Le 22 Élections Départementales.  
Salle municipale
- Le 28 Activités "A l'heure japonnaise" dans

le cadre de Mots en Fête.  
Bibliothèque municipale.  
A partir de 10h00

- Le 29 Élections Départementales.  
Salle municipale
- Le 29 Banquet de la FNACA.  
Restaurant Le St Just. 12h00

### AVRIL 2015

---

- Le 10 Concert de la Fraternelle.  
Sémaphore.  
Bourcefranc-Le-Chapus. 20h30
- Le 25 Course cycliste Grand Prix des  
Géraniums. Bourg de Saint Just.  
Remise des trophées  
à la salle municipale.
- Le 26 Cérémonie commémorative de la  
"Journée de la Déportation"  
Pont de La Bergère

### MAI 2015

---

- Le 03 Foire annuelle aux Géraniums  
+ brocante  
+ course pédestre "Run Athlé 17".  
Bourg de Saint Just
- Le 08 Cérémonie commémorative  
de la fin de la Guerre 39-45.
- Le 25 Tournoi de foot.  
Stade de foot de Saint Just-Luzac

### JUIN 2015

---

- Le 03 Spectacle K-Danser. Salle municipale.  
20h30
- Le 05 Assemblée générale de l'ACCA.  
Salle municipale. 20h30
- Le 07 Repas de la fête des Mères.  
Salle municipale. 12h00
- Le 21 Fête de la musique. La Fraternelle.  
Place Eugène Papin. 18h00
- Le 28 Gala de danse DCAL. Salle municipale.  
18h00

## JUILLET 2015

---

- Le 13 Repas organisé par l'Etoile Sportive, concert de La Fraternelle, feu d'artifice, bal populaire. Stade de foot. 19h30
- Le 25 Eclade de moules, bal populaire. Comité des Fêtes. Place Jean Hay. Luzac. 20h00

## AOÛT 2015

---

- Le 02 Rallye vélo. Comité des Fêtes.
- Le 22 Soirée entrecôtes et bal populaire. Comité des Fêtes. Place Jean Hay. Luzac. 20h00

## SEPTEMBRE 2015

---

- Le 04 Forum des associations. Salle municipale et cour école.
- Le 12 Loto des "Petites Canailles". Salle polyvalente. Marennes. 20h30

## OCTOBRE 2015

---

- Le 03 Course de vélo Gentlemen (équipe de 2, mixte ou non) 9h00. Départ Saint Just, Saint Jean d'Angle. Retour Saint Just. Remise des prix salle municipale.
- Le 09 Assemblée générale du comité de Marennes. FNACA. Salle polyvalente. Marennes. 17h00.
- Le 11 Cérémonie commémorative de la Journée Nationale de la Résistance. Pont de La Bergère
- Le 31 Soirée Halloween. Comité des Fêtes. Foyer municipal. 17h00

## NOVEMBRE 2015

---

- Le 11 Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 14-18
- Le 15 Déjeuner dansant. FNACA. Salle polyvalente Marennes. 12h00
- Le 22 Bourse aux jouets. "Les Petites Canailles". Salle municipale. 14h00.
- Le 23 Repas de fin d'année du Club des Anciens. Salle municipale. 12h00
- Le 28 Concert de la Sainte Cécile. La Fraternelle. Eglise. 17h00

## DÉCEMBRE 2015

---

- Le 06 Loto des Enfants organisé par les "Petites Canailles". Salle municipale.



## • Nos Commerces et Artisans

### SANTÉ

#### CABINET MEDICAL

30 rue de Stade - 05 45 85 13 63

#### LEVY Jacques - Pharmacie

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 04

#### CABINET

#### MASSEUR KINESITHERAPEUTE

6 place Eugène Papin - 05 46 85 51 11

### SOINS BEAUTÉ

#### BRIGITTE COIFFURE

*Coiffure À DOMICILE*

07 82 05 70 81

#### DYNAMIK'COIFFURE

*Coiffeuse - Visagiste*

ZA les 4 Moulins - 06 59 35 68 40

#### HAIR DU TEMPS

*Salon de Coiffure*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 77 98

#### INSTANT MAGIQUE

*Salon d'Esthétique*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 45 07

#### JENNI'COIF

*Salon de Coiffure + Domicile*

Jennifer Daunas

Place Eugène Papin - 05 46 76 46 58

#### VIRGIN' COIF *Coiffure à domicile*

06 69 67 00 70

### ALIMENTATION ET RESTAURATION

#### GOLF Dominique *Poissonnier*

Les Touches - 05 46 85 52 87

#### LE JARDIN DE BIERE

*Vins et Spiritueux*

Zone Artisanale - 05 46 85 48 71

#### LE PETIT ST JUST MULTISERVICES

*Alim. Générale Relais Poste Presse Tabac*

Place Eugène Papin - 05 16 84 13 42

#### LE SAINT JUST *Restaurant*

9 place Papin - 05 46 85 13 02

#### MAGUIER Thierry *Boulangerie Pâtisserie*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 13 65

#### NAUD Philippe - Boucherie

*Charcuterie Traiteur*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 53 60

#### REBEIX Patrice *Boulangerie Pâtisserie*

14 place Papin - 05 46 85 13 13

### BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

#### ABM *Serrurerie Ferronnerie d'Art*

Acier Inox Alu - ZA les 4 Moulins

05 46 95 87 69

#### ACCORD PARQUET

*Spécialiste du Parquet - Menuiserie*

ZA les 4 Moulins

05 46 76 87 44 - 06 30 65 98 57

#### ARNAUD SARL

*Construction, rénovation*

16 Chemin de Saint-Agnant

09 64 03 11 43

#### ATLANTIQUE CHOLLET *Menuiserie*

*Fermetures* - 14 bis place Papin

05 46 76 70 19

#### BF REVETEMENT

*Pose sols souples, parquets et revêtements muraux*

15 place André Dulin - 06 49 54 06 99

#### CELLIER François

*Tailleur de Pierre - Maçonnerie*

*Enduits - Taille de Pierre*

ZA les 4 Moulins - 05 46 75 33 47

#### COTTEAU Anthony

*Maçonnerie - Placo Enduit*

24 bis rue de la bergère - 06 30 25 04 22

#### GARESTIER Gilles

*Electricité - Electroménager*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 31 91

#### GUERIN Jacques SARL *Maçonnerie*

7 bis rue de la Bergère - 05 46 85 40 04

#### GODILLOT Thierry *Maçonnerie*

7 ter rue de la Bergère - 05 46 85 53 21

#### GORICHON Frédéric *Travaux Publics*

La Petite Borderie - 05 46 85 68 20

#### JEAN Christophe

*Enduits de Façade - Isolation*

25 rue des Géraniums

05 46 47 80 96 - 06 15 96 74 45

#### LABBE SARL *Ebénisterie Menuiserie*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 19 25

#### LIMOGE Jean Paul

*Peintre en Bâtiment*

La Puisade - 06 98 16 97 50

#### MELINGE Dominique *Travaux Publics*

Les Auneaux - 05 46 85 36 44

#### MOUSSIEAU Alain

*Pose et ramonage de cheminées - Placo*

14 rue de Temple - 06 21 14 45 92

#### NEAUD Eric *Maçonnerie*

Le Bournet - 05 46 85 33 69

#### POIRIER Frédéric et Pascale

*Peintre en bâtiment*

32 rue Jean Gautier - Les Fontenelles

05 46 85 17 55

#### PRAUD Michel *Travaux Publics*

ZA les 4 Moulins - 05 46 85 52 06

#### ROGER Freddy *Bois au détail*

14 route de la Puisade - 05 46 85 55 51

#### ROUYER ATLANTIQUE

*Serrurerie Métallerie Constructions Métalliques*

28 rue de la Résistance - 05 46 85 13 96

### NATURE ET JARDINS

#### DUBOIS ET DES JARDINS

*Accessoires de Jardin*

ZA les 4 Moulins - 05 46 75 67 79

#### EARL DU MARAIS GATS

*Polycultures - Élevage*

10 rue du marais doux - Les Pibles

05 46 85 32 56

#### GUIGNET CHRISTIAN

*Maraîcher, Fleurs Plants* - Moulin de Mauzac

05 46 76 06 91 - 09 65 10 41 61

#### LA MAISON VERTE *Fleurs Plants*

22 Bis rue de la Bergère - 05 46 47 44 31

#### LA PETITE SABLIERE GAEC

*Fleurs Plants* - Route des Pibles

La Petite Sablière - 05 46 85 90 70

#### MINI-MOTORS

*Réparation Vente Location*

*Motoculture Quad Cycle*

ZA les 4 Moulins

06 03 60 67 42

#### RICHARD Didier

*Entretien des jardins et espaces verts*

12 rue de la Forge

05 46 85 02 24 - 06 67 26 10 03

#### RIVIERE ERIC *Maraîcher*

3 route des Touches,

lieu-dit « Les Touches » - 05 46 85 78 65

#### SYNTEANE *Coopérative Agricole*

Fief de la pierre qui vire - 05 45 85 08 05

## LOISIRS ET SERVICES DIVERS

### AEROCLUB Albert Baron

Fief du Bournet - 05 46 85 06 51

### ARTISTE PEINTRE LOGAN

20 rue du Marais - Les Pibles  
05 46 85 91 94

### AUX CISEAUX CRÉATEURS

*Créations, retouches sur mesures*  
10 rue du puits Bardin  
06 25 00 03 23  
auxciseauxcreateurs@sfr.fr

### CLUB DE TIR MARENNAIS

Fief du Bournet - 06 76 76 80 33

### CROISIERE COTE DE BEAUTE

*Promenade en mer*  
La Puisade - 06 72 00 95 75  
www.promenade-en-mer.fr

### DAVY CROQUETTES

*Alimentation et accessoires pour animaux*  
7, place Eugène Papin - 06 74 15 12 26

veroniqdominiq@hotmail.fr

### DEPUCELLE Jean Claude

*Récupération de Métaux*  
46 rue Charles - 05 46 85 25 63

### GARAGE DU ROND POINT

*Vente et réparation*  
ZA les 4 Moulins - 05 46 85 90 98

### GUITHON Patrick *Pension Canine*

Fief de Pépiron  
05 46 47 80 79 - 06 23 17 29 96

### GREG *Education Canine*

05 46 97 61 03

### LAGUNA LODGE *Résidence de vacances*

27 rue de la Bergère - 05 46 85 01 02

### LAURENT Nicolle *Broderie Cannelille Soie*

10 rue du Stade  
05 46 75 90 19 - 06 08 88 32 87

### PARAMOTEUR Poitou-Charentes

*Ecole de pilotage, Baptêmes, Matériels*  
06 22 18 04 85 - www.paramote.com/

### NATHALIE TOILETTAGE À DOMICILE

*Toilettage et taxi animalier*  
06 63 46 68 19

### RAID INFO

*Dépannage Assistance Vente en Informatique*  
Rue du Stade - 06 99 70 08 29

### ROULIN *Dépannage*

10 route des Touches - 05 46 85 24 62

### SEQUOIA PARC *Camping*

La Josephtrie - 05 46 85 55 55

### TAXI DU BASSIN

Saint Just-Luzac - 06 25 63 00 25

### YVES DECOUP

*Sérigraphie Signalétique Adhésive*  
ZA les 4 Moulins - 06 20 79 21 93

Nous prendrons connaissance de tout oubli que vous voudrez bien signaler et nous nous en excusons d'avance.

# Services à domicile

sur tout le département de la Charente-Maritime

## Livraison de repas à domicile

- Choix de menus
- Alimentation saine et équilibrée
- Repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

Avantage fiscal de 56%

## 05 46 97 50 88 - www.aider17.com

ou dans votre agence Groupe MSA  
(Jonzac, Marennes, La Rochelle, Saintes, St Jean d'Angély)

tous les services de repas / applicable uniquement sur la livraison

## • Nos Ostréiculteurs

### **BOSSIS Mickael**

*La Fosse Bertine - 06 70 47 28 20*

### **GAEC BOUCHERIE Laurent Yves**

*Artouan*

### **BOUYER Bruno**

*La Pauline - 05 46 85 45 40*

### **BOYARD Philippe**

*Port Marceau - 05 46 85 13 88*

### **CHAUVET Alexandre**

*Artouan - 05 46 85 26 41*

### **DAUNAS Sébastien**

*La Fosse Bertine - 05 46 85 52 15*

### **DELAGE Yannick**

*Nieulle-sur-Seudre - 06.81.66.18.25*

### **DUZON Joël**

*La Fosse Bertine*

### **DUZON Thierry et Patrick**

*Artouan - 05 46 85 03 65*

### **FROMENTIN Christian**

*La Fosse Bertine - 05 46 85 54 01*

### **FROMENTIN Christophe et Jean-Claude**

*La Fosse Bertine 05 46 36 22 81*

### **Les Huitres GARNIER, Didier**

*Artouan - 05 46 85 64 22*

### **GARNIER Nicolas**

*Bourcefranc - 05 46 76 78 59*

### **HERCOURT Yann et Robert**

*La Fosse Bertine - 05 46 85 52 64*

### **HERVÉ David**

*La Pauline - 05 46 36 03 88*

### **L'Océan de l'huître. LESTRAT Ludovic**

*Marenes - 06 18 43 79 69*

### **PONTAC Mickael et Rodrigue**

*La Cayenne - 05 46 85 30 74*

### **ROBERT Patrick**

*Nieulle-sur-seudre - 05 46 85 29 86*

### **SATMAR**

*La Pauline - 05 46 85 30 11*

### **SUIRE Jean-Pierre et Fille**

*La Pauline - 05 46 85 13 45*

### **Etablissement TESSIER S.A.**

*Artouan - 05 46 85 13 11*

### **TEXIER Jacky**

*Artouan - 05 46 85 53 11*

### **VIOLLET Sébastien et Fabrice**

*La Fosse Bertine - 05 46 85 34 51*

## • Les Nouvelles Activités Installées en 2014 sur la commune

### **AUX CISEAUX CRÉATEURS**

*Créations, retouches sur mesures*

10 rue du puits Bardin

06 25 00 03 23

auxciseauxcreateurs@sfr.fr

### **BRIGITTE COIFFURE**

*Coiffure À DOMICILE*

07 82 05 70 81

### **DAVY CROQUETTES**

*Alimentation et accessoires pour animaux*

7, place Eugène Papin - 06 74 15 12 26

### **DYNAMIK'COIFFURE**

*Coiffeuse - Visagiste*

ZA les 4 Moulins - 06 59 35 68 40

### **NATHALIE TOILETTAGE À DOMICILE**

*Toilettage et taxi animalier*

06 63 46 68 19

# TAXI DU BASSIN

Commune de Stationnement Saint Just Luzac

Toutes distances - Malades assis

36 rue de la République  
17320 Marennes

**06 25 63 00 25**

**Saint Just Luzac 17320**

Lionel MARCHIVE  
taxi-du-bassin@orange.fr

# ROGER FREDDY BOIS



DETAILS DE  
BOIS DE  
CHAUFFAGE  
PIeux  
PIQUETS BRUTS

14 Route de la puisade  
**17320 SAINT JUST LUZAC**

**05 46 85 55 51**

**06 62 61 33 75**

Restaurant

OUVERT À L'ANNÉE

*Le Saint-Just*

Menu VRP  
Banquets  
Repas de famille

9 place Eugène Papin - 17320 Saint-Just-Luzac  
Tél. 05 46 85 13 02

**MINI MOTORS**  
MOTOCULTURE

Réparation - Vente - Location  
Entretien : Quad - Cycle - Scooter



Z.A. des 4 Moulins  
18 Bis Avenue des Vignes  
17320 St JUST LUZAC

Tél : 05.17.25.45.46  
Port:-06.03.60.67.42



*Aux ciseaux créateurs*

Créations - Retouches - Sur-mesures



Raphaëla vous accueille du lundi au vendredi.

10 rue du puits Bardin - Luzac - 17320 Saint Just Luzac

auxciseauxcreateurs@sfr.fr

06 25 00 03 23

**ABM**  
serrurerie

- Portail
- Escalier
- Garde-corps
- Verrière
- Pergola...



SAS ABM SERRURERIE

11 avenue des Vignes  
17320 Saint-Just-Luzac

abm-serrurerie@orange.fr

Tél. 05 46 47 13 68  
GSM 06 30 10 78 39

www.abm-serrurerie.fr



**Le Jardin  
de Bière**

EURL

Particuliers - Associations - Professionnels

**Bières allemandes, vins,  
champagnes, spiritueux,**

**BAR LICENCE IV DÉGUSTATION SUR PLACE**

**GROS &  
DÉTAIL**

**LOCATION DE TIREUSES  
POUR BIÈRES PRESSION**  
(réserver à temps !)



**Avenue des Vignes - 17320 ST-JUST-LUZAC**

**Tél : 05 46 85 48 71 - Fax 05 46 36 60 77**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

**marennes  
impressions**  
offset et numérique

*La qualité  
à ses couleurs !*

Imprimer, c'est notre  
travail quotidien !

Spécialisés dans l'impression  
de brochures, journaux,  
dépliants, chemises, carnets,  
liasses, affiches, tracts, etc...

Nous disposons d'un parc  
machines adapté à tous  
vos travaux.

**05 46 76 75 16**

**Marennes Impression**

15 rue Dubois Meynardie  
17320 MARENNES

marennesimpression@orange.fr



# E.Leclerc

HYPERMARCHÉ MARENNES

**+ DE CHOIX + DE QUALITÉ + ET TOUJOURS LES PRIX**

**E. LECLERC livre le fioul à domicile sur rendez-vous**  
La chaleur, le confort à prix E. LECLERC. L'assurance du meilleur prix.

Rue de la République Tél. 05 46 85 11 44

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 9h à 19h30  
Le vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 19h30

Carburants 24h/24



## Location

E.Leclerc

### Véhicules utilitaires

8, 11 et 20 m<sup>3</sup>



### Véhicules de tourisme

à partir de 5€ par jour

Rue de la République. MARENNES

Tél. 05 46 85 11 44

## SARL MAGUIER La délicieuse Luzacaise

Boulangerie - Pâtisserie

Fabrique de galettes et gâteaux charentais (vente directe)

**LE 22 MARS : JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
et inauguration des nouveaux locaux  
animé par l'équipe "Fort Boyard"



Vente en ligne dans toute la France sur :

**www.lagaletteluzacaise.fr**

ZA "Fief de Luzac" - 17320 Saint-Just-Luzac

**Tél/Fax : 05 46 85 13 65**

sarlmaguier@wanadoo.fr

## EURL FRANÇOIS CELLIER

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Rénovation du Bâti Ancien

Taille de Pierre - Couvertures

Enduits & Badigeons à la chaux

Dallage, pavage...



Avenue des Vignes - Zone Artisanale  
17320 St Just Luzac

e-mail : francellier@aol.com

Fax. 05 46 36 37 29

Tél. 05 46 75 33 47

Port. 06 09 21 55 64

## BRICO

E.Leclerc

BRICOLER

AMENAGER

DECORER

JARDINER

ZAC du Riveau BOURCEFRANC

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h



**05 46 36 27 67**

## E.Leclerc

DRIVE

- Je fais mes courses en ligne aux prix de l'hyper.
- Tout est préparé et prêt en 2 heures.
- Je récupère mes courses quand j'ai envie.

[www.leclercdrive.fr](http://www.leclercdrive.fr)

ZAC de Feusse (derrière les pompiers)

**MARENNES 05 46 85 08 88**

## OCEAN 17

GAUTIER

12, rue des Droits de l'Homme

6, avenue des Vignes

ZAC Fief de Feusse

ZA Les 4 Moulins

17320 MARENNES

17320 ST JUST-LUZAC

05 46 85 36 27

[ocean17@live.fr](mailto:ocean17@live.fr)

05 46 85 33 79

**Vente mobil-homes & accessoires**



sarl  
**LABBÉ**

Ebénisterie, Menuiserie  
Charpente, Agencement  
fabrication, volets, bois  
PVC, vitrerie, cloison sèche

Z.A. av. des Vignes - 17320 St Just Luzac

Tél. 05 46 85 19 25 - Port. 06 13 67 30 88

E-mail : [sarl.labbe@gmail.com](mailto:sarl.labbe@gmail.com)